

# LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littera-  
ture & autres Remarques curieuses.*

DECEMBRE 1736.



A LUXEMBOURG,  
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXXVI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imp eriale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continuë d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à présent 35. vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 21. volumes en 42. parties, & continuë. Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 15. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 7. Tomes, 14. vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliothèque Italique & des Mémoires du P. Niceton, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 15. Tomes en 2. parties chacun.

## LA CLEF DU CABINET

D E S

## PRINCES DE L'EUROPE,

Ou , Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems.

Decembre. 1736.

## A R T I C L E I.

*Contenant la suite des Voyages faits principalement en Asie , &c. in 4°. 2. vol. Voyez le mois precedent.*

... **E**N 1246. le Pape Innocent IV. voyant la Chrétienté menacée d'une inondation de Tattares, qui avoient déjà subjugué un très grand nombre de Nations, envoya à leur Grand Cham, deux Religieux de St. François, avec le Titre de ses Légats & de ses Ambassadeurs. L'année suivante il les fit suivre par quatre Dominiquains, revêtus des mêmes Titres; mais qui devoient s'arrêter auprès d'un Prince ou Général Tattare, dependant du Grand Cham, & qui s'étoit avancé vers la Perse, avec une armée formidable. Le P. *du Plan Carpin*, Chef de la premiere Légation, publia à son retour, la relation de son Voyage, où il s'étend beaucoup sur les mœurs & le caractère des Tattares, leurs coutumes, leur maniere de vivre, leur Gouvernement, l'élection de leurs Empereurs, leur

Religion & l'étendue de leur Empire. Vincent de Beauvais a fait un Abregé de cet Ouvrage , & y a ajouté plusieurs choses , qu'il avoit apprises de bouche , de *Simon de Saint Quentin* , un des compagnons du P. *Ascelin* , Chef de la seconde Députation. Pour ce qui est de la Relation qu'on nous donne ici sous le nom du même P. *Ascelin* , il paroît que Vincent de Beauvais en est l'Auteur , & qu'il l'a compilée sur les Mémoires de *Simon de S. Quentin*. *Bergeton* a traduit l'une & l'autre en françois , & il a enrichi sa traduction d'une Carte Géographique , & de plusieurs Planches.

Le terme du Voyage des deux *Francisquains* , fut la Cour de *Cuyné* , désigné Empereur des Mongales , qui sont les vrais Tartares ; & ils furent témoins de presque tout ce qui se passa à l'Élection & au couronnement de ce Prince. Ils nous en ont donné un récit fidele , & un abregé de l'Histoire de ce Conquérant. L'Auteur prétend que *Cuyné* est la même chose que *Gog* , & cet Empereur , dit - il , avoit un frere nommé *Magog* ; puis il ajoute , „ Le Seigneur , par son Prophète *Ezechiel* , „ prédit la venue de *Gog* & de *Magog* , & nous „ menace de ruine & de désolation par eux. . . „ L'esprit de ce *Gog Cham* est tout enflammé „ pour la ruine des hommes , & est comme un „ four ardent propre à consumer. Il a toujours „ cinq armées prêtes à subjuguier tous ceux „ qui ne lui voudroient obéir de leur bon gré.

Quoi qu'il en soit , la négociation des deux Religieux n'eut aucun succès. Le Monarque & sa mere leur donnerent audience ; on leur suggera de demander que le *Cham* envoyât avec eux , des Ambassadeurs au Pape , & ils ne crurent pas devoir prendre sur eux de faire une telle démarche ; de sorte qu'ils furent congédiés avec une simple Let-

me de Cuyné , pour le S. Pere. L'Imperatrice sa mere , leur fit quelques présens , dont une partie leur fut dérobée , & ils partirent très-convaincus que les Tartares alloient fondre avec toutes leurs forces sur les Terres des Chrétiens. „ J'ai recon- nu , dit le Pere du Plan Carpin , que cet Empe- reur , depuis son Election , a avec tous les Princes , élevé son Etendard contre l'Eglise de Dieu , & l'Empire Romain : en un mot , contre tous les Rois & Nations de la Chrétien- té ; si ce n'est , ce qu'à Dieu ne plaise , que l'on ne veuille faire tout ce qu'il mande au Saint Pere & à tous les Rois & Nations de la Chrétien- té ; à sçavoir , de lui rendre obéissance . . . c'est pourquoi il se prépare puissamment à la guerre contre nous. „ Il ajoûte qu'*Ocoday* , pere de Cuyné , a été empoisonné , parce qu'il avoit été quelque tems sans faire la guerre , & que le premier Empereur *Cingis* leur avoit ordonné d'assujettir tout le monde. Il nous apprend encore , que les titres que cet Empereur se donnoit , étoient , *La force de Dieu & l'Empereur de tout le Monde* , & qu'à l'entour de son Sceau , étoient gravés ces mots : *Un Dieu au Ciel , & Cuyné Cham sur la Terre. La force de Dieu & le Sceau de l'Empereur de tout le Monde.*

Les Dominiquains réussirent encore moins auprès de *Bajothnoy* , avec qui ils le prirent sur un ton fort haut. Ce Général de son côté voulut les obliger à l'adorer les deux genoux en terre ; & le refus qu'ils en firent , pensa leur coûter cher. On les arrêta long-tems , avant que de leur permettre de s'en retourner , & ils n'obtinent leur congé qu'avec des Lettres de *Bajothnoy* & du Grand Cham , qui y prend le nom de *Cingis-Cham*. Ces Lettres marquoient le mécontentement de l'un &

de l'autre , pour la maniere arrogante , disoient-ils , dont le Pape leur avoit écrit , & dont les Envoyez lui avoient parlé. Cuyné y sommoit le Pontife Romain de venir en personne trouver celui qui contient toute la face de la Terre , & faisoit de grandes menaces , s'il y manquoit.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans la premiere de ces deux Relations , c'est la notice de la Tartarie , dont nous avons parlé. On ne sera point surpris en la lisant , que ces Peuples ayent subjugué tout l'Orient. On connoît en France l'Histoire du fameux *Gengiskan*. Cuyné , dont il est ici question , étoit son petit-fils : il eut pour Successeur *Mangu* son parent selon quelques-uns , son frere selon d'autres ; & à celui-ci succéda *Cublai* ou *Cobilay* son frere , dont parle *Marc Pol* de Venise : ce fut lui qui acheva la conquête de la Chine , & qui échoua au Japon. Ce Prince n'avoit rien du naturel feroce des Tartares ; car non seulement *Marc Pol* qui a vécu à sa Cour , mais encore tous les Historiens de la Chine nous le représentent comme un Prince extrêmement humain , amateur de l'Ordre , zéléateur des Sciences & des beaux Arts ; en un mot , un des plus vertueux & des plus accomplis , qui ayent gouverné cette vaste & ancienne Monarchie , dont il commença la 20<sup>e</sup> dynastie. ( a )

*Voyage remarquable de Guillaume de Rubruquis , Envoyé en Ambassade par le Roi Louis IX , en différentes parties de l'Orient , principalement en Tartarie & à la Chine. L'an de notre Seigneur , 1253.*

Le

( a ) Le P. Couplet le nomme *Xiçu* , & en parle ainsi : *Xiçu filius Taiçu natu quartus Fundator familiae 20. Yuen. sub novem Imperatoribus annos 89. numeravit Princeps pius , prudens , magnanimus perspicax , Mecenas litterarum.*

Le but de ce Voyage , étoit à peu près le même que celui des précédens , & eut le même succès. L'Auteur qui étoit Religieux de St. François , y entre dans un fort grand détail de tout ce qui regarde les différentes Nations Tartares & autres qu'il a eu occasion de connoître. Il s'étend principalement sur l'état, où étoient alors les Turcs, & les Nestoriens de l'Orient. A son retour, il fut chargé d'une Lettre de Cingis-Chan, pour le Roi S. Louis, écrite dans le même style que celles, qui avoient été adressées au Pape Innocent IV. mais étant arrivé à Tripoli de Syrie, il y reçut ordre de son Provincial, de se transporter au Couvent d'Acree, & c'est delà, qu'il envoya sa Relation & la Lettre de l'Empereur Tartare à Saint Louis.

Après avoir rendu compte à ce Prince, de tout ce qu'il avoit fait & remarqué dans son voyage, il expose comme avoir fait Jean du Plan Carpin à la fin de sa Relation, ce qu'on pourroit faire pour ranger les Turcs & les Tartares à la raison, & il croit la chose extrêmement facile: prétendant que si les seuls Payfans & Artisans de l'Europe vouloient marcher comme font les Tartares, & se contenter de leur maniere de vivre simple, & sans superfluité, ils pourroient conquérir tout le monde; mais ajoute-t'il, " je pense qu'il n'est plus à propos d'envoyer dorénavant des Religieux vers les Tartares, ainsi qu'on a fait de nous & des Freres Prêcheurs: mais si le Pape, qui est le Chef de tous les Chrétiens, veut, il y pourroit envoyer honorablement quelque Evêque, ou autre personne qualifiée pour Ambassadeur, afin de pouvoir répondre à toutes leurs folles demandes. Ils ont écrit par trois fois aux Francs & peuples de deçà; à sçavoir, une fois au Pape Innocent IV, & deux fois à Votre Majesté; l'une par  
David,

„ David , qui vous a trompé ; & l'autre par nous  
 „ maintenant. Une personne revêtuë de la dignité  
 „ Episcopale , ou autre semblable , pourroit leur  
 „ dire , ou donner par écrit tout ce qui lui plai-  
 „ roit , d'autant qu'ils écoutent paisiblement tout ce  
 „ que veut dire un Ambassadeur , & demandent  
 „ toujours s'il a quelque chose à dire davantage :  
 „ mais sur-tout , il est besoin d'avoir un bon In-  
 „ terprète , même plusieurs , & n'épargner point la  
 „ dépense pour tout cela.

Quelques additions tirées de Vincent de Beauvais & de Guillaume de Nangis , pour l'éclaircissement des Relations précédentes , & qui avoient déjà paru à Paris , chez Jossé , en 1639 de la même traduction de Bergeron , nous expliquent les raisons qui avoient engagé St. Louis à envoyer Rubruquis en Tartarie. Au reste , on seroit surpris si dans un voyage de cette nature on ne trouvoit point du merveilleux ; & l'attente des Lecteurs qui comptent sur cela , ne sera point trompée , n'y eût-il que ce que rapporte Guillaume de Rubruquis , que dans le grand Cathay , qui est la Chine , il a entendu parler d'une Ville , dont les Murailles sont d'argent , & les Bastions d'or.

*Traité des Tartares , de leur origine , Pays , Peuples , Mœurs , Religion , Guerres , Conquêtes , Empire , & son étendue : de la suite de leurs Chans & Empereurs , Etats & Hordes diverses jusqu'à aujourd'hui ; par Pierre Bergeron , Parisien.*

Quelqu'étenduë qu'ait ce titre , l'Auteur ne s'y est pas encore borné , & pour donner une idée generale de cet Ouvrage , qui seul demanderoit un Extrait , on peut dire qu'il renferme en abrégé , tout ce qu'on trouve de plus curieux dans les Mémoires de ceux qui ont voyagé avant le milieu du dix-septième siècle , non seulement dans la Tartarie ,



arie , le Cathay , le Thibet , & les Pays adjacents , mais encore toutes les tentatives , qui ont été faites pour découvrir un chemin à la Chine , par le Nord de l'Europe & de l'Amérique. Ce qu'il paroît s'être appliqué , sur-tout à bien éclaircir , est la suite des Chams ou Empereurs Tartares ; il y a bien de la confusion sur cet article , dans la plupart des Relations , sur lesquelles il a travaillé , & elle vient principalement des divers noms qu'on y donne à ces Princes , & aux differens Peuples , sur lesquels ils regnoient. Si l'Auteur n'a pas levé tous les embarras que produit cette diversité , il nous a mis au moins en état de marcher plus sûrement dans une route si difficile.

Nous devons encore lui rendre cette justice , qu'il paroît avoir été ordinairement assez en garde contre ce qu'il pouvoit y avoir de fabuleux dans les memoires dont il s'est servi , pour composer son traité. On sçait que les Voyageurs sont naturellement portés à exagerer & à dire des choses extraordinaires , & que ceux mêmes qui se piquent le plus de sincerité , ne se défont pas toujours assez de la bonne foi des autres. Mais un homme sage , qui met leurs Mémoires en œuvre , sçait éviter ces deux écueils , sans néanmoins porter trop loin la défiance & la prévention , contre tout ce qu'il trouve de moins conforme à nos manieres & à nos usages. Il y a d'ailleurs toujours à profiter dans ces sortes de memoires , pour quiconque sçait lire avec discernement , & il ne faut pas rejeter une Relation pour quelque fait hazardé , ou par trop de crédulité , ou par l'envie d'otner un peu la narration. La verité sort souvent du milieu même des contradictions , mais il faut se donner la peine de l'y chercher.

Le second Volume commence par *un abrégé de l'histoire*

*l'Histoire des Sarrazins & Mahométans : où il est traité de leur origine , Religion , Califes , Conquêtes & divers Etats établis dans le monde : par Pierre Bergeron.* Cet Abregé nous a paru fort bien fait; les endroits obscurs y sont fort bien débrouillés , & il est étonnant , combien de faits sont ramassez sans confusion dans un si petit ouvrage : mais cela nous met dans l'impossibilité d'en faire un Extrait , & nous sommes obligés d'y renvoyer le Lecteur , qui sera sans doute surpris d'y trouver en substance toute l'Histoire de Mahomet , des Arabes , des Califes , de ce qui s'est passé en Perse , & en Egypte , depuis que les Mahométans s'en sont rendus les maîtres ; les plus beaux traits de l'Histoire des Maures d'Espagne & d'Afrique , & de celle des Croisades. *Quelques Observations du Moine Bacon , touchant les parties Septentrionales du monde.* C'est une espece de Géographie abregée , avec des remarques , & quelques traits Historiques puisés dans les traditions des Pays dont parle l'Auteur. Il réfute Pline , lequel confond les Pontes Caspiennes avec les Circassiennes , & qui a prétendu , aussi bien qu'Isidore , que la Mer Caspienne vient de l'Océan , au lieu qu'elle est formée , dit Bacon , par le concours de plusieurs grands Fleuves , qui viennent du Septentrion. Il fait profession de ne point s'écarter en parlant des mœurs des Tartares , de ce qu'en a dit Guillaume de Rubruquis , dans son Mémoire adressé à St. Louis : mais il nous apprend beaucoup de particularités des différentes régions qu'il nous fait parcourir.

Il dit , qu'auprès de la Ville de *Kersova* , située vers la Mer du Pont , & dans laquelle S. Clement souffrit le martyre , il y a une Ile , où l'on voit un Temple , qu'on assure avoir été bâti par la main des Anges , & où le corps de ce saint fut enterré.

Il ajoute qu'aux environs du Mont *Ararat* , il y a une Ville qu'il ne nomme point , & auprès de laquelle *S. Barthelemi* & *S. Jude* ont été martyrisés : qu'on y conserve le souvenir de deux Prophéties ; l'une de *S. Methodius* , martyr , natif de ce même Pays : l'autre nommé d'un *Akaton* : que le premier a prédit, sous le nom des *Ismaélites* , tout ce qui est arrivé aux *Sarrazins* qui sont en effet descendans d'*Ismaël*. Que le second a déclaré, qu'un Peuple habile à tirer des flèches, ( les *Tartares* ) vaincra tous les Peuples de l'Orient, s'avancera ensuite vers l'Occident, & sera détruit par les Princes Occidentaux ; qu'alors tous les Peuples seront convertis à *J. C.* & que la paix regnera par tout ; de sorte que les vivans diront aux morts que vous êtes malheureux de n'avoir pas vécu jusqu'à présent ! Enfin , que l'Empereur Chrétien posera son trône sur le Mont *Taurus* , dans la *Perse*. Les *Herméniens* , dit-il , croient cette promesse aussi certaine que celles de l'Évangile.

L'Auteur en poursuivant sa description Géographique , nous décrit ainsi les portes Caspiennes , construites selon lui , par *Alexandre le Grand*.

Car, dit-il , quand il a voulu entreprendre de dompter les Peuples Septentrionaux , il ne l'a pu , à cause du nombre & de la ferocité de ces Peuples... & il pria Dieu d'empêcher que le monde ne fût détruit par eux : mais quoiqu'il ne fut pas digne d'être exaucé , Dieu pourtant , par sa bonté , & pour le salut du genre humain , fit naître un tremblement de terre si terrible , que des montagnes , qui étoient éloignées de cent vingt-cinq pas , ne le furent plus que de la distance d'une porte. Alors *Alexandre* fit fondre des Colonnes d'airain , d'une grandeur prodigieuse , fit bâtir des portes , & les fit fro-

ter

„ ter d'un certain bitume , que ni le feu , ni l'eau ,  
 „ ni le fer , ne pouvoient dissoudre , & il tira ce  
 „ bitume de quelques Isles de la mer. . & il y a  
 „ là une Ville que l'on nomme *Porta ferrea* , bâtie  
 „ par Alexandre. C'est d'elle , vers l'Orient , que  
 „ commence l'*Hircanie* , sur la Mer Hircanienne ,  
 „ ou Caspienne.

Rien n'étoit plus ordinaire du tems de S. Louis , qui fut celui de la plus grande puissance des Tartares , que d'entendre parler du fameux *Prêtre-Jean* , que quelques Auteurs ont prétendu mal à propos , être l'Empereur d'Ethiopie. Voici son Histoire , selon le Moine Bacon , qui , à peu de chose près , s'accorde assez avec Bergeron , dans le *Traité des Tartares* dont nous avons parlé , & qui convient que dans tout ce qu'on en a dit , il y a beaucoup de fables.

Pendant les Croisades , un Prince Tartare nommé *Coir Can* , regnoit en Syrie , & nous lisons dans l'Histoire de ce tems - là , que les Turcs envoyèrent du secours à ce Prince contre les François. *Coir* étoit son nom propre , & *Can* celui de sa dignité , il signifie *un devin* ; „ car les Rois Tartares gouvernent leurs Peuples par divination , & „ par des sciences , qui instruisent l'homme de l'avenir , soit par des parties de la Physique , comme l'Astronomie , soit par la Magie , dont tous „ les Peuples Orientaux sont imbus. „ Après la mort de Coir , le Peuple éut pour Roi , un certain *Pasteur* nommé *Nestorius* , qui étoit fort puissant , ( Bergeron & la plupart des autres Historiens , disent que c'étoit un Prêtre Nestorien , nommé Jean , ) ceux qui l'avoient élu se nommoient *Naimans* , étoient Chrétiens , fort peu éclairés , & se disoient sujets de l'Eglise Romaine. Ce Peuple n'étoit pas seulement dans la Tartarie , mais enco-

re dispersé dans tous les Pays jusqu'en Orient.

Le nouveau Prince fut nommé Prêtre & Roi Jean. Il avoit un frere pasteur , appellé *Une*, plus riche que lui , & Seigneur d'une Ville nommée *Caracaram* , qui du tems de Rubruquis , étoit devenue Ville Impériale , & ne valoit pourtant point Paris , à ce que dit ce Religieux. Au de-là des prairies de *Une* , étoient celles des *Moals* , peuple grossier , stupide & pauvre ; & près de ceux-ci , d'autres aussi misérables , qui portoient le nom de *Tartates*. *Une* se fit Roi après la mort de son frere , & prit le titre de *Can* , de sorte qu'on l'appella *Un Can* , ( il paroît que Bergeron ne fait qu'un homme de ces deux freres. ) Il envoya ses troupeaux dans les Prairies de *Moals* , & s'étant aperçû qu'un Serviteur nommé *Cingis* lui enlevoit tous les jours quelques-unes de ses bêtes , il se mit en devoir de lui donner la chasse. *Cingis* , craignant de tomber entre ses mains , s'enfuit chez les *Tartares* , & leur dit : nos voisins nous oppriment , parce que nous n'avons point de chef : ils le crurent , le reconnurent pour leur Prince , & il assembla des troupes , avec lesquelles il surprit *Un-Can* , le défit , & se rendit maître de ses Etats. Il fit épouser à son fils *Ilencan* , la fille d'*Un-Can* , & de ce mariage , naquit *Mangucan* , en qui finit la race des *Moals* : ce sont ces trois Princes , qui ont conquis presque tout l'Orient , ont ravagé la Pologne , la Hongrie , la Bohême , & jetté la terreur dans tout l'Occident.

Bacon se trompe néanmoins , quand il réduit à ces trois Conquérans , toute la race des *Moals* : car il paroît certain , comme nous l'avons déjà vû , que *Cingis* , qui est le fameux *Cingis-kan* eut pour fils & pour successeur immédiat *Occoday* , que l'on nommera , si l'on veut , *Ilencan* ; que celui-ci fut  
pere

pere de Cuyné , dont parle Jean du Plan Carpin ; dont le regne ne fut pas long , & qui laissa le Trône à Mangucan son frere , ou son parent , & qu'à celui-ci succeda Cobilai ou Coblay son frere , qui devint Empereur de la Chine , & laissa son vaste Empire à la posterité.

Il y a dans tout ce que cet Ecrivain rapporte de la Chine , bien des choses que nos meilleures Relations ont justifiées depuis ; comme ce qu'il dit de l'habileté des Medecins Chinois dans la connoissance des maladies par le poul , de la beauté des étoffes de soye qu'on fabrique dans ce pays , de la figure des caracteres , & de la maniere dont on écrit ; mais on pensera ce qu'on voudra de ce qu'il raconte , que dans cette Terre , il y a des rochers escarpez qu'habitent certaines creatures , ( a ) qui ont la forme humaine , & qui néanmoins ne peuvent pas fléchir le genouil , mais ils vont en sautant ; ils ne sont que de la longueur d'un coude , & tout leur corps est couvert de cheveux. Les Chasseurs , pour les enyvrer , portent avec eux une certaine bierre forte , & creusent dans les roches certaines profondeurs en forme de verre : ces animaux viennent , boivent cette bierre , & s'enyvrent , s'endorment , & ainsi on les prend. Les Chasseurs leur lient les mains & les pieds , leur ouvrent une vaine du cou , & en tirent trois ou quatre gouttes de sang : après cela ils les laissent aller ; on dit que ce sang est excellent pour le pourpre.

*Relation touchant les Tartares , tirée de l'Histoire du R. Wandover & de Mathieu Paris , avec quelques Lettres sur le même sujet.*

Bergeron nous apprend , que R. Wandover est  
Auteur

( a ) Ce ne peut être que des Singes.

Auteur d'une grande partie de l'Histoire, que plusieurs attribuent au seul Mathieu Paris, & il remarque en même-tems, que dans ces Relations, on appelle *Dacie*, ce qu'il faut appeller Danemark. C'est à l'endroit, où il est dit qu'après que cinq Rois Sarrazins & Chrétiens eurent défait les Tartares dans la grande Hongrie, les Rois de Hongrie & de Dacie ont repeuplé ce pays, dont les Barbares avoient fait un vaste désert.

Comme nos Auteurs écrivoient peu de tems après que les Tartares eurent fait trembler l'Orient & l'Occident, & ravagé des pays immenses en Asie, & même en Europe, on ne doit pas être surpris s'ils en font un portrait affreux. „ Les Tartares, disent-ils, tirent plus sur le monstre, que sur l'homme : ils ne se font aucune peine de répandre le sang humain, & de le boire, vivant de chair d'hommes & de chiens... on dit, ajoutent-ils, que ces Tartares, de détestable mémoire, sont descendus des dix Tribus, qui négligeant la Loi de Moïse, s'en allerent & adorèrent le Veau d'Or. Ce sont ceux qu'Alexandre le Macedonien voulut renfermer dans les Montagnes Caspiennes. Pour exécuter une si grande entreprise, il alla jusqu'à adorer le Dieu d'Israël : alors les sommets des Montagnes se joignirent, & la place devint inaccessible & impraticable. „ Les Auteurs repondirent ensuite à une objection qu'on pourroit leur faire, sur ce que ce peuple ne parle point Hébreu, & que bien loin de suivre la Loi de Moïse, ils n'en ont, à proprement parler, aucune; sur quoi ils disent, que s'étant revoltés contre Moïse, il n'est pas étonnant qu'ils ne suivent point sa Loi : & qu'il ne faut pas non plus être surpris, s'ils ont changé leur langage, puisqu'ils ont même ressemblent

à ceux des bêtes féroces. On sent bien que cette réponse n'est pas absolument sans réplique; & sur le premier article on pourroit leur demander, qui sont ces Hébreux qui se sont révoltés contre Moïse? Car de la façon dont ils s'expliquent, on pourroit croire qu'ils entendent ceux qui adorèrent le Veau d'or dans le désert; mais l'Écriture ne dit point que ces Idolâtres se soient séparés du peuple de Dieu. Il ne s'agit donc que des Israélites de la transmigration: mais ceux-là ne se sont point soulevés contre Moïse mort six ou sept cens ans auparavant.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au tems dont parlent les Auteurs, la consternation étoit fort grande en Occident; ce qu'ils prouvent par plusieurs Lettres que l'Empereur écrivit alors au Duc de Brabant, à l'Evêque de Paris & au Roi d'Angleterre, pour les engager à publier une Croisade contre les Tartares: & mieux encore par une conversation entre la Reine Blanche & son fils S. Louis, qu'ils rapportent. " La Reine Blanche, disent-ils, „ mere du Roi de France, parle de cette affaire „ à son fils, en soupirant & en pleurant amere- „ ment: *Que ferons nous, mon cher fils, dans „ cette triste situation d'affaires, dont la renommée „ est venue jusqu'à nous! Nous avons à craindre „ une destruction générale de la part des Tartares; „ & peut être même que l'Eglise n'en sera pas exemp- „ te.* „ Le Roi répondit d'une voix triste, & il sembloit que Dieu même lui inspiroit ces paroles: *Le Ciel nous consolera, ma mere, & s'ils vien- „ nent à nous, nous enverrons ces Tartares au Tar- „ tare même, où ils nous exalteront jusqu'aux cieux;*

II. L'extrait qu'on vient de finir est assez étendu pour n'en pas entamer d'autre ce mois-ci. Nous  
nous



*des Princes &c.* Decemb. 1736. 503  
nous bornerons ainsi à cette piece pour la Litterature que l'Enigme va terminer.

Le mot de la dernière Enigme est encore le  
*Balay.*

### E N I G M E.

**N**ous sommes deux inseparables sœurs,  
D'une égale figure :  
Tres-promptes à servir les plus grand des Seigneurs,  
L'art se mêlant avecque la nature ,  
Nous donne un corps qui tient du monstrueux ,  
A chacune un seul pied, un ventre, & une bouche :  
Et ce qui paroît merveilleux ,  
Quelque fois un chapeau , de peur que quelque mouche  
Ne vienne goûter la liqueur  
Qu'on nous fait avaler , & rendre avec honneur.  
Vous sçavez , Anges de la terre,  
Ce que nous fournissons à vôtre ministere,  
Quand d'une main profane , on nous fait poliment  
passer dans celle d'un saint Prêtre.  
Devoit Lecteur , devines sûrement  
Ce que nous pouvons être.

### A V I S.

**L**es freres Karicher de Saarbück avertissent le  
Public que le Coche de Francfort à Metz ar-  
rivers dans cette dernière Ville tous les Vendredis  
de l'année , & en partira tous les Samedis , à  
commencer au premier de Mars 1737. jusques à  
la St. Mattin : Et depuis ce jour, qu'il arrivera  
tous les quinze jours , & partira le lendemain.  
Par cette voye les Marchands recevront leurs Mar-  
chandises quinze jours plûrôt que par la voye de  
Dd Srasbourg.

Strasbourg. Le Coche loge à l'Ours, ruë des Al-Jemands à Metz : le Sr. Eyotte, Marchand au bas de Fourni - Ruë, en a la ditéction.

## A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL depuis le mois dernier.*

I. **P**Lusieurs affaires, même de celles qui regardent la Pacification générale, restent accrochées, à cause de la maladie de Don Joseph Parrinho, Secrétaire des Dépêches universelles, qui le tient depuis long-tems alliré. Elle retarde, entre'autres ( ou c'est un prétexte ) les instructions pour le Marquis de las Minas, & le Comte de Montijo, Ambassadeurs du Roi aux Cours de Versailles & de Londres, dont le départ pour s'y rendre n'est pas encore fixé : Mais en particulier divers points ignorés à tout autre qu'à lui seul & à Leurs Majestés, demeurent sans recevoir de force ni d'activité. L'âge avancé de ce Ministre avec l'indisposition qui l'accable, faisant ainsi desespérer de son rétablissement, on commence à jeter les yeux sur quelque sujet capable de lui succéder dans le Poste éminent qu'il occupe, puisqu'en même-tems il embrasse toutes les affaires, la Marine, les Finances & la guerre. Le Prince de Campo-Florido, Sicilien, qui a travaillé sous lui, & qui est déjà fort avant dans la confiance du Roi, pourroit bien avoir le Département des affaires étrangères, & les autres Départemens être partagés entre le Président du Conseil de Castille, Don Petrayas, le Comte de Montijo, & l'Evêque de Cordoüe. On prétend que le Duc de Montemar sera aussi employé

employé dans le Ministère à son retour d'Italie. C'est là le changement qu'on croit devoir arriver dans le maneiement des affaires de la Monarchie, au cas que Mr. de Patinho vienne à manquer. La Grandesse de la premiere Classe fut ajoutée à ses titres le 15. Octobre, que le Roi la lui conféra avec l'agrément de nommer tel de ses parens qu'il voudra pour en être succédé dans cette Dignité. Selon les apatences elle passera au Marquis de Castellar son neveu.

II. Quant à ce qui interesse plus le public que le remplacement futur de Mr. Patinho dans les premieres Charges de l'Etat, le Ministère n'en paroît pas des plus agité. Il n'a pas trouvé dans toute la forme convenable les minutes des Actes de Cessions dressées à Vienne par rapport à l'Infant Don Carlos, Roi des deux Siciles. Il faudra par consequent, une nouvelle négociation pour ajuster ces difficultés qui étoient censées aplanies : Négociation dans laquelle des Puissances impartiales décident à qui doivent appartenir les Biens allodiaux de la Maison Farnese, & le Mobiliaire du Grand Duc de Toscane. On sçait par avance que l'intention de la Reine est, qu'on conserve à l'Infant les Titres de Duc de Parme & de Plaisance & de Grand Prince de Toscane; & que la succession de la Maison de Lorraine dans ce dernier Duché soit expressément restreinte aux Descendans mâles du Duc Regnant, ou du Prince Charles son frere. De là ce retardement dans l'évacuation de la Toscane par les Troupes du Roi, & cette continuation de préparatifs qu'on fait à Barcelonne pour un Armement naval, quoique sous tout autre prétexte. On y a rassemblé, ent'autres, 15000. furailles qui ont été remplies de vin & d'Eau douce : On y prépare un train de cent pieces d'Artillerie, tant grands

que petits Canons & Mortiers ; & à en juger par les apparences , l'embarquement seroit de plus de 30. mille hommes. Mais la saison trop avancée pour exécuter une entreprise d'importance , si elle étoit conçue , outre qu'il n'y a pas actuellement un assez grand nombre de Bâtimens de transport à Barcelonne pour embarquer tant de Troupes ; ces circonstances persuadent que de tels préparatifs n'ont rien que pour la forme , c'est-à-dire , qu'on n'a vû en cela que de se tenir en bonne posture jusqu'à la perfection du grand ouvrage de la Paix.

III. La maladie de Don Joseph Patinho n'empêche pas le Marquis de Vaugrenan , Ambassadeur de France , d'avoir de fréquentes conférences avec les autres Ministres du Roi. Quoique le sujet & le résultat en demeurent secrets , on sçait néanmoins qu'elles roulent en partie sur l'évacuation de la Toscane , parce que cette évacuation doit précéder celle des Places de l'Empire occupées par les François , aussi bien que la prise de possession de la Lorraine par les mêmes Troupes.

IV. Comme on ne parle toujours que très-peu des différends entre cette Cour & celle de Lisbonne , & qu'on garde de même beaucoup de silence sur ceux avec de St. Siège , on les regarde tellement assoupis , qu'il n'en résultera aucune fâcheuse influence , n'étant pas vraisemblable qu'ils subsisteront après l'œuvre consommé de la Pacification générale. Le Roi Très-Christien est pris pour Médiateur dans l'accommodement à faire avec le Portugal ; & l'on sçait que Don Louis Dacunha , Ministre Plénipotentiaire de S. M. Portugaise auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies , s'est déjà rendu de La-Haye à Paris chargé d'instructions pour y travailler.

V. Les Troupes du Roi qui sont en Catalogue  
&

& sur les frontieres du Portugal n'en bougeront point encore de si tôt pour les raisons déjà alléguées, & qui ne sont autres que le bon état où l'on veut être jusqu'à l'achevement des grandes affaires qui sont sur le tapis. Il n'y a pas d'apparence également qu'on fasse revenir cette Campagne plus de Troupes des Royaumes de Naples & de Sicile que celles qui en sont sorties. Mais les Officiers Espagnols servans en qualité de Volontaires dans les Troupes du Roi des deux Siciles, ont ordre de retourner dans le Royaume, S. M. ayant dessein de leur donner de l'Emploi dans les divers Regimens qui sont en Espagne. On a aussi envoyé ordre au Viceroi du Perou, qui est de retour à Cadix, de se rendre en Cour pour faire rapport au Roi de la situation des affaires dans les Indes Occidentales.

VI. Le Duc de Villars, Grand d'Espagne de la premiere Classe, arrivé depuis peu de France à *Madrid*, a remis au Roi l'Ordre de la Toison d'Or qu'avoit le feu Maréchal son Pere, & S. M. qui avoit dessein de l'en gratifier, le lui rend sur le champ. Ce Seigneur paroit souvent à la Cour, & y est très-bien reçu.

VII. *Cadix*. Les Vaisseaux de guerre & Marchands destinés pour *Cartagene* dans les Indes Occidentales, ne partiront qu'après l'arrivée du Vaisseau de Registre qu'on y attend de *Lima* au present mois de Decembre. L'argent & toutes les marchandises qui étoient à bord de ceux arrivés en dernier lieu de la *Vera Cruz*, a été mis dans les magazins du Roi pour être distribués aux Propriétaires, lorsque les ordres de la Cour seront expédiés à ce sujet.

VIII. Ce qu'on mande du Portugal est peu considerable. On apprend seulement qu'il ne paroit pas

que la Flotte Angloise quittera le Tage avant l'accordement absolu des démêlés avec la Cour de Madrid. Que par un Vaisseau de Rio de Janeiro venu le 10. Septembre à Lisbonne , on avoit la nouvelle que la Flotte partie au mois de Février dernier , y étoit heureusement arrivée le 31. Mai , après avoir essuyé une grande tempête sur la route. Qu'une personne du premier rang (c'est, dit-on , le Prince Don Emanuel de Portugal , frere du Roi ) s'étoit absentée de la Cour pour se retirer ailleurs ; que comme on croyoit qu'elle avoit pris sa route vers l'Espagne , on assure que S. M. Portugaise a requis le Roi Catholique de lui empêcher l'entrée de ses Etats , ou de l'engager à s'en retourner , en cas qu'elle fût déjà sur les Terres de ce Monarque. Que depuis quelque tems de grands brigandages se commettoient à Lisbonne pendant la nuit ; que peu de jours se passaient , sans qu'on ne trouve quelques personnes tuées dans les rues : Et que les Ministres & Seigneurs qui sortoient le soir , étoient obligés de redoubler le nombre de leurs Domestiques , & de leur donner des armes à feu pour se garantir d'insulte.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.*

1. **L'***Ombardie. Toscane.* Le Comte de Kvenhuller va être succédé dans le Commandement des Troupes Impériales dans ce Pays par le Comte de Traun , dont les Bagages sont déjà arrivés

arrivés à Milan. En attendant il a ordonné provisionnellement à la Giunte, ou Gouvernement de cette Ville, ensuite d'un ordre de la Cour, de remettre les Ministres de l'Empereur dans les Postes qu'ils avoient occupés avant la guerre, & d'annuler une partie des Reglemens introduits sous le Gouvernement du Roi de Sardaigne. Il a aussi demandé à la Giunte 200. mille florins pour les besoins des Troupes, avec ordre de prendre les mesures convenables pour que cette somme lui soit fournie dans huit jours. Le Gouvernement politique & civil de *Parme* & de *Plaisance* est aussi réglé. On croit que ces Duchés formeront un Etat indépendant du Milanez, & auront un Gouverneur particulier. On y paye actuellement à ceux qui ont prêté de l'argent au Pays, les arrérages de leurs intérêts; & les Communautés ont été remises en possession des revenus que le Gouvernement précédent avoit réunis au Trésor du Souverain.

II. L'abouchement qu'on croyoit qu'il y auroit entre le Comte de Kevenhuller & le Duc de Montemar, n'aura pas lieu. Les minutes des Actes de Cession dont on a parlé, en sont vraisemblablement la cause, puisque l'évacuation de la Toscane rencontre par là de nouveaux obstacles. On publie cependant que cette évacuation pourroit bien se faire dans un tems limité, de la même maniere que celle de *Parme* & de *Plaisance* a été faite, sauf à discuter ensuite les Droits & Prétentions des Puissances intéressées. Ces obstacles, comme on l'a déjà dit, sont la forme des Cessions, l'Espagne rejetant la clause concernant la succession féminine de la Toscane dans la Maison de Lorraine, qui veut même stipuler que cette succession s'étende sur les autres héritiers de ladite Maison, après l'extinction de la Ligne directe tant masculine que  
féminine,

fémnine. En attendant les Troupes Impériales qui se font avancées en bon nombre vers le Grand Duché , & sur-tout dans l'Etat de Lucques , se disposent à en sortir pour retourner en Lombardie, en conséquence d'un ordre que l'Empereur a envoyé au Comte de Kevenhuller. Ce départ auroit de quoi surprendre , si l'on n'étoit informé que des représentations & des instances faites par les Lucquois à S. M. Imp. y ont fait descendre ce Monarque. Le Général Breidwitz qui commande cette partie de Troupes Impériales , a , dit-on , ordre de les ramener dans le Parmesan.

III. A l'égard des Troupes d'Espagne, elles continuent à se tenir fort tranquilles dans leurs quartiers tant à Livorne , que dans les autres endroits de la Toscane. Au lieu des dispositions qu'on faisoit , il y a peu de tems , pour leur embarquement, on amasse actuellement des provisions pour leur former des magasins. La plupart des Bâtimens arrêtés pour servir au transport de ces Troupes , sont congédiés , & le Commandant des sept Vaisseaux de guerre qui forment l'Escadre Espagnole dans le Golfe de la *Specie* , y a loué une Maison , afin d'en faire un Hôpital. Pour cet effet l'on y a envoyé quantité de Lits de Livorne ; on y envoie aussi de tems en tems du Biscuit & diverses autres provisions. Il paroît d'ailleurs que l'Espagne a résolu de faire une Place d'Armes de *Piombino* ; puisqu'on engage à Livorne des Maçons pour en réparer les fortifications , & y en ajouter de nouvelles ; deux Barques Napolitaines , y sont depuis peu arrivées , ayans à bord de la poudre & du plomb , & l'on y attendoit aussi au commencement d'Octobre quatre pieces de Canon.

IV. *Naples*. On ne parle pas plus ici qu'à *Madrid* de l'accômodement projeté entre les deux



Cours de *Madrid* & de *Naples* & celle de *Rome*. La négociation qui étoit sur le tapis à ce sujet paroîtroit entièrement rompue, si l'on ne sçavoit cette affaire assoupie jusqu'à une autre occasion; les Cardinaux *Spinelli* & *Belluga*, qui en étoient chargés, ayant discontinué leurs conférences, & ce dernier est même allé à *Procida* afin d'y passer l'Automne.

V. Le Camp qu'on avoit projeté d'assembler à *Aversa* pour passer les Troupes en revûë, & en separer ensuite celles qui devoient retourner en *Espagne*, n'aura pas lieu de si-tôt, pour le mauvais état où les Troupes se trouvent par la désertion continuelle. Cette désertion se fait par bandes. Sur la fin de *Septembre* il s'en fit une entr'autres de 850. Soldats tant *Suisses* que *Napolitains* qui emporterent avec eux leurs Armes & prirent la route de l'Etat Ecclésiastique, ayant à leur tête plusieurs Officiers Subalternes.

VI. Les Conseils sont toujours fort frequens, & le Roi y assiste regulierement, mais tout s'y traite avec un grand secret. On ne divulgue rien non plus des dépêches d'un nombre de Couriers qui continuent d'arriver de toutes parts à la Cour, ni des conférences qu'elles occasionnent, & dont la plupart sont néanmoins relatives aux affaires générales. Ce qui paroît avoir été résolu dans ces assemblées de Ministres, c'est de bien pourvoir les Ports de la *Toscane* qui demeureront au pouvoir du Roi. On y envoie des munitions & des provisions, & entr'autres 2500. lits pour les 12. Bataillons *Espagnols* qui y doivent rester en garnison.

VII. Ensuite d'un ordre de la Cour, le Regent de la *Vicaierie* a fait ôter le nom & les armes de l'Empereur de tous les endroits où ils se trouvoient encore, & y a fait mettre à la place ceux de *S. M.* L'ordre pour prendre des états exacts de l'étendue

& de la qualité des Terres & des revenus qu'elles produisent, s'exécute aussi par les Commissaires nommés à cet effet. La Cour fait faire cette recherche, parce qu'elle a résolu d'établir une Taille réelle au lieu des Taxes personnelles qu'on a levées jusqu'ici sur les habitans de la Campagne. Il y a pareillement un ordre à tous ceux qui ont des hypothèques sur les revenus de la Ferme du Tabac, de se contenter d'un intérêt de 4. pour cent de leur Capital. On compte que par cette réduction la Cour profitera de 4000. ducats par an.

VIII. Les quatre Galeres du Royaume continuent à croiser sur les Corsaires de Barbarie avec assez de succès, ayant pris sur la fin de Septembre quatre Galiotes Barbaresques vers les côtes de Salerne, après un rude combat. Les Equipages en bon nombre ont été faits Esclaves.

S. M. a conféré depuis peu le Gouvernement de *Messine* au Général *Castropignano*, & celui des Places maritimes de la *Toscane* au frere du Marquis de *Sangro*.

IX. Une maladie épidémique regne dans ce Royaume parmi les Bestiaux, & fait du ravage. Quelque mesure qu'on prenne pour en arrêter le cours, on n'a pû encore y réussir. Elle ne se manifeste pas sous la langue comme celle qui a régné il y a un an dans le Ferrarois; mais dans les yeux. On prétend qu'elle a été apportée à la Foire de *Lancio* par quelques Bestiaux venus d'Esclavonie.

X. *Rome*. L'affaire qui avoit obligé le Duc de *St. Aignan*, Ambassadeur de France, de se retirer à *Frescati*, fut accommodée le 26. Septembre, du moins pour ce qui a rapport à cette Cour, au moyen d'un Ecrit que le Cardinal Secrétaire d'Etat a fait remettre à ce Ministre par ordre du Pape portant  
 " que ni la Sainteté, ni ses Ministres n'avoient eu  
 „ aucune

„ aucune part ni directement ni indirectement à la  
„ déposition des Armes du Roi de Pologne Stanislas  
„ premier, & que cette déposition lui avoit causé  
„ tout le déplaisir possible. „ Ensuite il y a eu un  
Consistoire où le St. Pere fit au Sacré Collège une  
relation de ce qui s'est passé en Pologne depuis la  
mort d'Auguste II. jusqu'à present, & de la con-  
duite tenuë par le St. Siege à l'égard des deux Rois.  
Le discours de S. S. avoit été concerté avec les Mi-  
nistres des Puissances interessées dans cette affaire,  
de maniere qu'il se trouva tel que le Duc de St.  
Aignan d'un côté, & le Cardinal Hannibal Albani  
& le Comte de Lagnasco de l'autre, en furent satis-  
faits. Par là le Pape rendit publique la reconnois-  
sance du Roi Stanislas, comme Roi de Pologne,  
en lui donnant les éloges convenables, avant que  
d'en user de même pour le Roi Auguste, & de  
procéder à la proposition de l'Evêché de *Culm* qui se  
fit dans le même Consistoire au nom de ce Prince en  
qualité de Roi de Pologne. Mr. de St. Aignan repartit  
à Rome le même jour, & se rendit sur le soir *in-*  
*cognito* à l'Audience du Pape pour le remercier de  
la maniere dont il en avoit agi dans cette affaire ;  
& le 28. le Comte de Lagnasco, Ministre du Roi  
Auguste, s'acquitta du même devoir. Cependant  
les broüilleries entre l'Ambassadeur de France & le  
Cardinal Albani, à l'occasion des armes du Roi  
Stanislas que cette Eminence a fait ôter de dessus la  
porte de l'Eglise de la Nation Françoisë, subsistent  
encore, sans qu'on sçache quand elles pourront finir,  
puisque la Cour de France paroît animée contre le  
Cardinal. Mr. l'Ambassadeur en a donné une preuve.  
Il a fait notifier que le Roi son Maître fera pro-  
tester de nullité contre toutes les Congrégations où  
l'on traitera des intérêts des Couronnes en la pre-  
sence du Cardinal Albani. Les Minimes de la Tri-  
nité

nité du Mont ôtèrent le 28. les armes de son Eminence leur Protecteur, qui étoient sur la porte de leur Eglise: Tout l'ordre des Minimes est sous la protection de ce Cardinal, & en conséquence ces Peres élevent les armes au-dessus de toutes leurs Eglises, mais les Minimes de la Trinité du Mont sont François, ce qui les a obligé de se conformer aux Ordres du Ministre de France. Plusieurs croyent que le Cardinal Camerlingue qui est sorti de Rome, se rendra à son Evêché de Magliano, pour y rester jusqu'à ce que ses difficultés avec la Cour de France soient entièrement terminées.

XI. Peu de jours après le Consistoire dont on vient de parler, il s'en tint un autre sur les différends avec les Cours de Madrid & de Naples, dont le résultat fut de ne point accorder à l'Infant Don Carlos l'investiture du Royaume de Naples que les différends en question n'ayent été ajustés, ce qui est directement contraire à l'intention de ces Cours qui persistent à vouloir auparavant cette investiture. Une Congrégation de plusieurs Cardinaux s'est tenue à l'issuë de ce Consistoire, elle fut occasionnée par une Lettre que le Cardinal Lercari avoit reçue de Paris, & dans laquelle son neveu lui mande que dans la conjoncture présente le St. Siege doit plus que jamais veiller à ses intérêts, les Princes Protestans se donnans de grands mouvemens afin d'obtenir quelques avantages pour leur Religion dans le prochain Traité de Paix.

XII. Le Pape a imposé un droit de 12. pour cent sur toutes les marchandises d'Occident qui arriveront dans ses Etats venans de Livorne, dans la vûë d'avantager les Ports Francs que S. S. a établis depuis peu. Mais si cette nouvelle Ordonnance paroît avantageuse au Commerce des Etats du Pape, elle doit paroître bien préjudiciable au Gouverné-

ment

ment de Livorne, qui ne manquera pas de faire à ce sujet des representations à la Cour.

XII. Comme la maladie qui regne parmi les Bestiaux dans le Royaume de Naples, commence à s'étendre dans l'Etat Ecclesiastique, il n'est pas de précautions qu'on ne prenne pour arrêter ce mal, & point de jours qu'on ne tienne des Congrégations pour en prendre de nouvelles. On a envoyé au Gouverneur de Rieti des ordres à ce sujet, & de suite à tous les Gouverneurs des Villes de la frontiere. Des Detachemens de Corfes, de Sbirres & de Cuirassiers se sont aussi rendus sur la frontiere, afin de mettre plus efficacement en exécution les ordres dont ces Gouverneurs sont chargés. On n'a vû jusqu'ici de remede proposé contre la maladie qui regne, que du Sr. Pascoli, fameux Medecin, qui, dans un ouvrage qu'il a publié, tâche de découvrir la nature du mal, & propose de parfumer les yeux des Bestiaux, qui est l'endroit où il se manifeste, avec du romarin, de la Sauge, de l'ail & du bon foin, & de les laver ensuite avec de l'eau de fontaine.

XIII. La feu Princesse Clementine Sobieski, Epouse du Chevalier de St. George, étant morte en odeur de Sainteté, & deux miracles s'étant déjà operés par son intercession, le Pape a résolu de faire examiner sa vie, afin d'en dresser un Procès verbal, & procéder ensuite, selon les circonstances, à la Béatification. On doit déjà avoir commencé à y travailler. C'est Mr. Cervioni, Sacristain du Pape, qui est établi en qualité de Juge dans cette affaire. Il y a aparence que S. S. ordonnera la même chose à l'égard d'un Frere Lai de l'Ordre de St. François nommé François de Cisterna mort également en odeur de Sainteté au mois d'Octobre, & qui a été inhumé le 19. dans le Chœur de l'Eglise de *St. François à Ripa.*

On

On rapporte aussi divers miracles qui ont éclaté depuis le décès de ce pieux Frere, & opérés, après avoir imploré le secours du Ciel, par son intercession.

XIV. *Venise.* On se ressent tous les jours du bénéfice & des prérogatives accordées à cette Ville depuis que le Senat l'a déclarée un Port Franc. Il y aborde une si grande quantité de toutes sortes de marchandises de divers endroits, que les deux Lazarets, où l'on est obligé de les mettre en dépôt, jusqu'à ce que le terme de la quarantaine soit expiré, en sont remplis, de maniere que les Bâtimens les derniers arrivés sont contraints de rester chargés en attendant que ces Lazarets commencent à se vuider.

XV. A present que l'évacuation de la Toscane semble retardée, le départ du Comte de Fuenclara, nommé Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès de l'Empereur, paroît l'être également, car on n'en fait plus mention ; Mais les préparatifs de guerre que l'on continuë font toujours du bruit. Ils sont de toute espece, & de plus on compte qu'au Printems prochain, si on en vient à une rupture avec la Porte Ottomane, que la République aura seize à dix-huit mille hommes de Troupes Allemandes à son service, les levées s'en faisant actuellement avec beaucoup de succès. Ce qui marque cette rupture comme apatente, c'est qu'on ne veut plus douter de la Paix entre la Porte & la Perse, au raport d'une Lettre que le Baile de la République à Constantinople a écrite au Sénat, & qui porte que le Grand Seigneur combloit de caresses l'Ambassadeur de Thomas-Kouly-Kan, tandis qu'il affectoit de témoigner une grande indifférence au Ministre de l'Empereur.

XVI. *Genes.* La République affecte presentement  
de

de ne pas s'inquiéter beaucoup des secours dont le Seigneur *Theodore Baron de Neubhoff* repaît ses adhérens dans l'Isle de Corse ; & comme on veut se persuader ici que c'est une chimere, on se flatte que tôt ou tard les mécontents Insulaires accepteront l'amistie & les offres avantageuses qui leur sont faites, au cas qu'ils vinssent à se soumettre. Ces offres consistent dans un pardon général en faveur des Chefs & Subalternes qui rentreront sous l'obéissance de la République, & dix années de franchise de toutes sortes de droits, à condition qu'ils fournissent au Gouvernement un certain nombre de Troupes par an. En attendant l'effet de ces offres, on ne fera que se tenir sur la défensive, tant pour épargner le monde, qu'afin d'éviter les grandes dépenses qu'une guerre offensive occasionneroit au Gouvernement, & l'on se contentera de munir de tout le nécessaire les quatre Places fortifiées que la République possède encore dans l'Isle, aussi bien que les Tours qui sont le long des côtes.

Cependant l'on apprend que le Chef des Mécontents continué à faire bonne contenance en Corse ; qu'il a encore enlevé depuis peu plusieurs bestiaux du côté de *Bonifacio* ; qu'il a menacé les Habitans de cette Ville de faire arracher leurs Vignes, & abattre leurs Oliviers, si dans un certain tems ils refusent de lui payer les Contributions qu'il en exige : Qu'il est actuellement à *Sarzena* où il a eu l'adresse de réunir tous ses adhérens, & qu'à cette occasion il avoit fait chanter le *Te Deum*.

XVII. Les dernières Lettres de Bastia ne font mention que du Colonel *Marchelli* détenu au sujet de la déroutte des Troupes Genoises à l'affaire de l'Isle rouge, dont on a parlé les mois précédens. Comme on continué à instruire son procès, il a fait publier une espeece de *Factum* pour justifier

sa conduite. Il y dit , entr'autres choses , qu'après avoir débarqué les Troupes , il les avoit postées près d'une Tour , occupée par les Rebelles , dans le dessein d'en faire l'attaque ; qu'ensuite étant retourné à la Galere pour y donner quelques ordres , les Milices Cortes , saisies de terreur au premier feu des Rebelles ; avoient aussi - tôt pris la fuite , sans que les Officiers des Troupes réglées aient pû les arrêter ; qu'un nombre de mécontents qui étoient dans une Cassine , profitans de ce desordre , avoient pareillement mis en fuite les Troupes réglées ; & que comme cette détoute étoit arrivée pendant son absence , on ne pouvoit nullement lui en attribuer la faute.

XVIII. *Suisse*. Cette Republique ne montre toujours que des particularités peu intéressantes , l'assemblée des Cantons n'ayant lieu de tems à autre que sur des sujets de l'intérieur du Pays. Il y en eut une à Bade le 21. Octobre formée des Députés des Cantons de *Zurich* , de *Glaris* , d'*Appenzel* & de *Schafhouse* , sur le licenciement du Regiment de Schmitt levé pour le service de S. M. Imp. , & que l'Ambassadeur de ce Monarque avoit proposé au Corps Helvetique , avec cette clause " que  
 „ ce n'étoit pas l'intention de l'Empereur de rom-  
 „ pre la Capitulation faite avec les Cantons Pro-  
 „ testans par raport à ce Regiment ; mais qu'elle  
 „ laissoit à leur choix de le tenir sur pied jusqu'à  
 „ l'expiration du terme stipulé , à condition néan-  
 „ moins que les Compagnies en seront réduites à  
 „ 90. hommes , ou de le congédier , auquel cas  
 „ S. M. Imp. accorderoit aux Officiers les mêmes  
 „ avantages qu'Elle a bien voulu accorder à ceux  
 „ du Regiment de Niderist qui a été cassé. „ Le  
 Canton de *Berne* n'a pas envoyé ses députés à *Bade* ,  
 s'étant



s'étant contenté de faire sçavoir qu'il ne pouvoit consentir à la cassation du Regiment de Schmitt, qui a néanmoins été acceptée par les Cantons qu'on vient de nommer, au contentement de tous les Capitaines, qui la souhairoient d'autant plus que cette cassation aux conditions proposées, leur est plus favorable, que d'attendre la fin du terme stipulé pour être congediés ensuite sans aucun avantage. Ils sont déjà tous remplacés dans d'autres Regimens. Le Colonel de ce Corps a obtenu de son côté le caractere de Général - Major avec une pension de 3000. florins.

#### ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en FRANCE & LORRAINE, depuis le mois dernier.*

I. **L**A véritable situation des affaires générales, continuë d'être un mystere. Ce qu'on en sçait, c'est qu'elles ne sont pas terminées; que l'évacuation des trois Places de l'Empire à faire par les Troupes du Roi, n'a pas à present lieu, parce que la Cour n'a pas encore obtenu tout ce qu'elle souhaire par raport à la Lorraine, quoiqu'on eut annoncé le mois passé que toutes les difficultés relatives à cette cession étoient levées à la satisfaction réciproque. On est à pénétrer pourquoi elle ne l'a point obtenu. D'une part on soutient que la Cour de Vienne veut que la cession actuelle de la Lorraine marche de pair avec l'évacuation de la Toscane par l'Espagne, qui traverse par de nouvelles difficultés l'ouvrage de la Paix : De l'autre on prétend que c'est par raport aux véritables bornes de la Lorraine

E c                      qu'on

qu'on dispute. Mais que ce soit l'un ou l'autre de ces sujets, le départ du Roi Stanislas pour *Commerci*, n'en est pas moins suspendu. Il y a apparence à présent qu'il passera l'hiver à Meudon. On ne fait plus partir de meubles pour son service, & ceux que nous avons dit être en chemin, sont tous arrêtés à Sr. Dizier en Champagne jusqu'à nouvel ordre. Le Général Steinflicht qui a si fidèlement servi ce Prince en Pologne, est arrivé au mois d'Octobre à Paris venant de Suede. Il se rendit d'abord à la Cour de Meudon, & doit y rester pour exercer auprès de S. M. Pol. une Charge considérable dont il sera revêtu.

II. Les allées & venues de Couriers ne laissent pas d'être aussi fréquentes à présent que dans le cours des négociations qui ont amené les affaires au point qu'elles sont. Mais c'est également un mystère d'en pénétrer les dépêches. Mr. de Schmerling & le Marquis de Stainville, Ministres de l'Empereur & du Duc de Lorraine, sont ceux qui en reçoivent le plus. On croit néanmoins sçavoir que Mr. du Theil reviendra dans peu de Vienne; ce qui seroit une marque que sa négociation est heureusement finie; & que le Maréchal de Noailles doit se rendre en Ambassade auprès de S. M. Imp. pour mettre la dernière main au Traité de Paix, & y exécuter une autre Commission d'importance. Mais par d'autres circonstances qui paroissent, on diroit que l'on touche de plus près à l'ouverture de la Campagne qu'à la publication de la Paix, y ayant des ordres à tous les Gouverneurs des Villes frontières de partir sans le moindre délai pour leurs Gouvernemens, & aux Officiers de Marine pour les Ports où sont leurs Vaisseaux. D'ailleurs on ne parle plus ni de l'abolition du dixième denier, ni de la réforme des Troupes; & la fourniture des vivres pour l'Armée

a été continuée julqu'au mois de Mai.

III. Ce fut le 23. Octobre que Don Louïs Dacunha, Envoyé de Portugal à La Haye, arriva à Paris. Le Cardinal de Fleuri, & le Garde des Sceaux, lui donnerent le 26. Audience à Versailles. Nous avons dit qu'il venoit à la Cour pour y discuter les differends du Roi son Maître avec S. M. Cath. sous la médiation du Roi. Le Ministère auroit souhaité que le Marquis de Las Minas qui est attendu de Madrid, fût en même-tems arrivé, afin qu'on eût pû d'abord entrer en négociation pour terminer ces differends. Mais le départ de ce Ministre de Madrid paroît accroché. Nous l'avons fait remarquer à l'Article d'Espagne.

IV. Comme les affaires générales se trouvent dans un état à ne point permettre d'en dire beaucoup au-delà de que nous en avons rapporté, on entrera dans un détail d'autres particularités, telles que les suivantes.

Le 9. Octobre le Marquis de Fontanelli, Envoyé Extraordinaire du Duc de Modene, eut sa premiere Audience publique du Roi, après laquelle il fut conduit à celles de la Reine, de Mgr. le Dauphin & de Mesdames de France. Mr. Vernier, nouvel Ambassadeur de Venise, a eu aussi dans le même mois sa premiere Audience publique de Leurs Majestés & de la Famille Royale, il étoit accompagné du Chevalier Zeno, Ambassadeur de la même République, auquel il succede. Ce dernier, en allant à l'Audience, marchoit à la droite, mais au retour il se mit à la gauche.

V. Le Comte de Cambis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ci-devant son Ambassadeur à la Cour de Turin, a été nommé depuis peu pour aller en la même qualité à celle de Londres. S. M. a conféré le Gouvernement du Dauphiné

qu'avoit ce Seigneur, au Marquis de Maillebois, Lieutenant-Général, & ce dernier remet avec l'agrément du Roi la Charge de Maître de la Garde-Robe à Mr. son Fils, auquel le Roi conserve le Brevet de 420. mille livres qui avoit été accordé au Marquis de Maillebois sur la même Charge. Mr. de Benneville, Chef d'Escadre, a été aussi nommé Lieutenant-Général des Armées navales de S. M.; Mr. de Gabaret, Capitaine de Vaisseau, a été fait Chef d'Escadre. Le Chevalier de Luzy, Chef de Brigade dans la Compagnie de la Garde Ecossoise, qui monte au Grade d'Exemt dans la même Compagnie à la place de feu Mr. de Fayette, a été installé en cette qualité; & le Duc d'Espenon, petit-fils du Duc d'Antin décédé depuis peu, est entré en possession du Gouvernement de l'Orléanois, dont le Roi lui avoit accordé la survivance il y a trois ans: Mais on assure que la Charge de Surintendant Général des Bâtimens du Roi qu'avoit aussi le feu Duc d'Antin, sera supprimée, & que l'administration en sera & demeurera réunie à l'Emploi de Contrôleur Général. On parle aussi de revoyer une partie des Commis employés ausdits Bâtimens.

VI. On a avis du *Harvre de Grace* qu'un Vaisseau marchand de Marseille commandé par le Capitaine Truë, y étoit entré avec une charge de 150. tonneaux d'huile, 1200. caisses de Savon & autres Marchandises pour le compte des Négocians de Paris: Que ce Bâtiment, après avoir passé le Détroit de Gibraltar, avoit été attaqué par un Vaisseau Corsaire de *Salé* de 24. pieces de Canon & de 200. hommes d'Equipage; que quoiqu'il n'eut que 60. hommes & six pieces de Canon, il avoit néanmoins fait une si belle défense que le Corsaire fut obligé de se retirer après un combat de trois heures,

les Barbares n'ayant pû venir à l'abordage , malgré de grands efforts qu'ils avoient faits pour cela ; & qu'au rapport du Capitaine Truë, ils avoient perdu 75. hommes outre les blessés , tandis que de son côté il n'en avoit eu que 20. tant tués que blessés. Sur cet avis & sur d'autres que les Corsaires de *Salé* avoient encore attaqué des Navires Marchands , le Roi a fait expédier des ordres aux Vaisseaux de guerre & autres qui croisent dans ces mers-là pour la sreté du commerce , de couler à fonds tous les Bâtimens Saletins qu'ils rencontreront : Et l'on croit qu'au Printems prochain on enverra une Escadre de six Vaisseaux de guerre devant *Salé* pour empêcher qu'il n'en sorte aucun Corsaire.

VII. Par ce que l'on fait depuis quelque tems à Versailles , le Roi a dessein de rendre ce séjour des plus agréables. On y continuë à travailler en diligence à combler l'Étang de Clagny ; mais cet ouvrage aura peine malgré cela d'être achevé cette année. Les deux Bataillons du Regiment de Bezeval, Suisse , qui y travailloient , sont remplacés par des Paysans qu'on n'a pû y employer plutôt , à cause qu'ils étoient obligés d'être à la campagne pour la moisson. Quand il sera comblé, on fera une ruë qui le traversera en droite ligne jusqu'à Clagny. On a déjà disposé *gratis* du terrain , à condition que ceux qui l'ont obtenu, y feront bâtir à leurs dépens. On fait à l'entrée un Abreuvoir de maçonnerie en forme de demi-Lune , qui sera flanqué de deux Chevaux Marins de plomb bronzé, qui fourniront continuellement de l'eau. On travaille aussi à achever un Aqueduc pour écouler les eaux de Versailles dans un Étang de maçonnerie que l'on bâtir plus loin , & qui sera enfermé dans le Parc & entouré d'un mur. Ces travaux coûtent

des sommes immentes, ils étoient cependant nécessaires pour purger l'air de Versailles que les vapeurs de toutes ces eaux rendoient mal sain. Cinq grands & magnifiques Hôtels que la Cour a fait bâtir à Compiègne coûteront aussi beaucoup. Le Roi a fait rembourser, 184. mille livres aux particuliers dont on a pris le terrain. Ces Hôtels serviront de Bureaux pour les Ministres quand S. M. résidera à Compiègne. Il y a actuellement plus de 800. ouvriers employés à y travailler. Après qu'ils seront achetés, les mêmes particuliers desquels on a acheté ce terrain, auront l'agrément d'en être faits les Concierges leur vie durant.

VIII. Le 20. Octobre un grand vent qu'il y eut en divers endroits causa par tout de grands dommages, & entr'autres à Paris: Il y déracina plusieurs Arbres au Cours de la Reine, renversa nombre de cheminées, & ce qui surprit beaucoup, il enleva de dessus les Galleries du Louvre, une piece de plomb de 12. pieds en carré, & la porta à plus de 150. pas sans causer d'autre accident que de faire évanouir un homme qu'elle manqua d'écraser en tombant. Deux jours auparavant le feu prit à l'Hôtel de Villetoit à Versailles entre deux & trois heures après midi. Les Greniers qui étoient remplis de foin & de paille furent tout-à-coup enflammés. Le Garde-Meubles qui étoit au-dessous de ces greniers fut également consumé avec tout le linge, les Tapisseries, & autres effets qu'il renfermoit. On s'étoit bien efforcé d'abord d'en enfoncer la porte à coup de haches, mais il fut impossible, parce qu'elle étoit garnie de plaques de fer en-dedans; & tous les secours d'ailleurs ne firent que peu d'effet dans cette occasion. On n'avoit laissé dans la Cour du Château que le premier rang des Gardes Françoises & Suisses pour  
le

le Roi qui partit ce jour-là pour la Meurte. Le reste des Soldats furent commandés pour aller travailler à éteindre le feu. Les Officiers des Gardes Françaises & ceux des Gardes Suisses commandoient les Travailleurs. Les pompes jouèrent ; les Charpentiers couperent la communication du feu : On fit tomber des cheminées & des toits entiers , cependant on fut plus de trois heures à éteindre le feu, les poutres allumées tombans d'un étage dans un autre. C'est , dit-on , par une crevasse de cheminée que le feu s'est communiqué aux greniers. La perte que fait le Duc de Villeroy monte à 60000. livres, & celle de l'Hôtel de Charillon qui est contigu, & qui a aussi beaucoup souffert , à 25000.

IX. On travaille à seculariser l'Abbaye de *St. Victor de Marseille* , dont Mr. de Beauvilliers de *St. Aignan* , ci-devant Evêque de Beauvais , est Titulaire. Un Bref que l'Abbé Lercari a présenté depuis peu au Roi , regarde , dit-on , cette affaire, & nomme les Commissaires qui doivent juger de *commodo & incommodo*. Cette Abbaye deviendroit par-là un riche Chapitre de Chanoines ; le Roi nommeroit à la plupart des Prébendes , qui , après le décès des Religieux auxquels il faudroit faire des pensions, deviendroient très-considerables.

X. *Lorraine*. Les peuples de ce Duché & de celui de Bar , restent encore sous le Gouvernement de leur Souverain naturel. La Subvention, ou Taille , dont la demande ne s'est pas faite au tems ordinaire , leur faisoit attendre un changement de Souveraineté peu éloigné. Mais à present qu'elle vient d'être ordonnée au nom de S. A. R. , on ne veut pas se frustrer de toute esperance de se voir encore quelque-tems dans cette situation ancienne. Quoiqu'il en soit , on a témoigné par-tout assez de joye que la Subvention a été  
demandée

demandée en la maniere accoutumée. Cependant il y a un ordre du Duc apporté de *Vienne* à *Nanci* de travailler à la levée de 25. hommes par Compagnie pour le Regiment des Gardes de S. A. R. composé de seize Compagnies. Cette levée doit servir en partie à remplacer les Soldats qui étans mariés ou chargés d'enfans, n'aimeroient point à suivre leur Souverain en Allemagne ou en Toscane, après que la Lorraine aura été remise à la France.

XI. Ce n'est plus à *Commerci*, mais à *Luneville*, comme on le debite presentement, que le Roi de Pologne Stanislas premier viendra faire residence. après que les nouvelles difficultés sur la Cession de ce Duché seront levées. En ce cas, & ensuite du même bruit, S. A. R. Madame Régente se rendra, dit-on, avec les Princesses & toute la Cour au Château de *Commerci* pour le posséder en souveraineté avec les environs.

XI. Nous finissons cet article par un petit Poëme Italien composé par le Sr. Aierda Maître de la Langue Italienne des Sérénissimes Princesses & de l'Academie, au sujet de la maladie, & du rétablissement de la Princesse Charlotte, dont nous avons fait mention il y a deux mois. Parmi les pieces qui ont paru sur le rétablissement de S. A. S. celle-ci m'a semblé assez singuliere pour les termes, & par conséquent digne de n'être point passée, quoique d'une langue non usitée dans nos Journaux. La voici suivie du sens en François des vers Italiens.

**Q**uale intemperie omai ;  
 Principessa Reale,  
 Aduggiar pretendea  
 Quel maestro so April del tuo bel volto ?  
 Qual invida pupilla

Affalcinar



Affascinar volea beltà Celeste?  
Fatezze senza pari  
Ornate di pensier nobili, e casti :  
Beltà di cui la Fama  
Baldanzosa sen v'è scorrendo i Lidi ,  
Or dall' Orto , all' Occaso ,  
Or dagli Esperì all' Orto  
A decantarne il Nome ;  
Onde a giusta ragione,  
D'immortal doni 'l Ciel l'alma ti cinse ,  
S'altro mai non v'infuse ,  
Che solide virtudi ; eccole Appunto ;  
Uno spirto eminente  
Degno amator di verità sincera ,  
Consumata prudenza senza uguale ,  
Una delicatezza ,  
E' giustezza esemplare  
Per distinguere 'l ben finto , ò verace ,  
Un odio nel sprezzar le adulazioni ,  
E' le lingue malediche al pio vivo ;  
Il che oggi ne' Grandi è virtù singolare ,  
Che souvente val molto , e spesso giova.  
Quanto si scorge in Tè tutto proviene  
D'astro benigno , e grato ,  
Ch'il Gran Motor da solo  
A nobile Donzella  
Che di spirti Reali ebbe alimento ,  
E tuttavia si nutre  
Di Virtù le più rare , e le più pie :  
Degna prole d' Augusti  
Capace à governar Nazioni , e Regni  
Sangue d' Eroi distinti ,  
Tú coltivi con Queste  
Quel tuo viso sereno ,  
Le qualitati Avite  
Le fattezze dell' alma , e in un raccogli

Quant' hà di bello 'l Mondo ,  
 Quanto hà di buono 'l Ciel , quant' ha di vago ;  
 E quanto , insomma , ancora  
 Convienè à qualsisia , bella Eroina ;  
 Onde frà tutte le più Grandi avrai  
 Sublime precedenza ,  
 Lor Modello sarai  
 In pietade , in bontade , ed in sapere .  
 Mentre chi dritto mira ,  
 Purche Giano non sia ,  
 Contempla sol quell' alma , in cui risiede  
 Col sangue 'l fenno , e una virtù ch' eccede .  
 Onde Atropo à dovere  
 Le sue forbici acute oprar non volle ,  
 Anzi così dicea ;  
 Giusto non è , che chi dà vita all' alme ,  
 E chi di tanti freggi ornato hà 'l cuore  
 Caschi sul brando mio così temuto ;  
 Un' alma rassegnata  
 A' voleri del Cielo  
 Soggiace solo à Lui , ne altro vi puole :  
 Ella sopra ogni merito di natura  
 Hà fatti sì benefici , e sinceri ,  
 Che servon d'antemurale  
 A' più malvaggi attracchi ;  
 E solo vanto avranno  
 J vajuolosi influssi  
 D'aver contro una Dea prese lor armi ,  
 E' poi con onta ritirarsi lenti ,  
 Senza macchiar della vivace Faccia  
 La più eccelsa struttura ,  
 Che natura giammai diede à mill' alme ,  
 E che ben può chiamarsi  
 Prodigio senza pari ,  
 Opra del Cielo , opra Divina in terra ;  
 E s'ò dunque s' implori ,

Che

Che conservi un tal Nume  
Ne' sentimenti stessi,  
Che meritato le Christiane voglie.  
Così tosto vedrassi  
Frà spose, e frà Reine  
Destinate à regnar calcate 'l Soglio  
Mille Grazie all' intorno  
In degno Trono assisa, c'è crine adorno.

S E N S D E C E S V E R S .

„ **Q**uelle fatale intemperie ô Princesse Royale  
„ le, attentoit de flêtrir ce majestueux Prin-  
„ tems de Votre Visage ? quel œil envieux vou-  
„ loit ternir d'une beauté Celeste les attraits sans  
„ égal, ornés de pensées nobles & chastes ?  
„ Beauté, dont la renommée toute orgueil-  
„ leuse s'envole de Contrée en Contrée, en faire  
„ retentir le nom, & les appas : c'est à juste rai-  
„ son, que le Ciel infusant les plus précieux Dons  
„ dans Votre Ame, l'environna de solides vertus :  
„ d'un esprit éminent, amateur de la verité, d'une pru-  
„ dence consommée : d'un discernement fin & dé-  
„ licat, toujours capable de distinguer le vrai  
„ merite d'avec le faux qui n'est fondé que sur la flate-  
„ rie & la médifance, qu'un seul de vos regards decon-  
„ certe, & fait rougir : Ce qui dans le Rang su-  
„ prême que donne la naissance, est une vertu  
„ des plus rares ; Car tout ce qui plaît en Vous  
„ par un assemblage merveilleux de perfections,  
„ provient d'un astre benin & favorable, dont  
„ le Grand Moteur de l'Univers conduit les mou-  
„ vemens, & verse dans Votre Ame les douces  
„ influences d'une noble éducation.  
„ Aussi étant nourrie, & élevée dès le berceau  
„ aux

„ aux sublimes sentimens de vos augustes Ancêtres,  
 „ la source de tant de Heros d'où vous tirez  
 „ Votre Origine , acheve de vous rendre digne  
 „ de regner sur les Nations , & de faire la fe-  
 „ licité de celle qui aura le bonheur de vivre  
 „ sous les aimables Loix de l'Empire de la Beauté.

„ Mais ce qui relève en Vous l'illustre préséan-  
 „ ce que vous avez sur celles de Votre Rang ,  
 „ c'est que vous êtes leur modèle en bonté, pie-  
 „ té , & sçavoir , & sur tout par la superiorité  
 „ d'un Genie , qui réfléchit & admire les choses  
 „ d'une assiette ferme & tranquille , sans s'effrayer  
 „ des plus vives images du peril ; ce qui a for-  
 „ cé Atropos qui coupe le fil de nos jours , à  
 „ respecter les Vôtres , & à n'ôter se servit de ses  
 „ armes meurtrieres pour attaquer une si belle  
 „ Vie , & faire tomber sous les redoutables coups  
 „ celle qui fait la joye & les delices de la nô-  
 „ tre.

„ Enfin rien n'égale le prix d'une ame résignée  
 „ aux volontez du Ciel , & dont la parfaite sou-  
 „ mission à ses Decrets , a dissipé toute crainte ,  
 „ excepté celle de déplaire à cet Etre Suprême ,  
 „ qui a banni la nôtre en nous rendant le char-  
 „ mant objet de nos Vœux sans vestiges , ni ac-  
 „ cident.

„ Tel est le fruit de vos Vertus , de votre Re-  
 „ ligion , & de vos inclinations bienfaisantes ,  
 „ qui sont les Boulevards , que cette devorante ma-  
 „ ladie a trouvés en son chemin ; lorsqu'attaquant  
 „ une Déesse , elle n'a remporté que la confu-  
 „ sion de se retirer honteusement , après avoir fait  
 „ tous les efforts pour effacer les Traits enchantez  
 „ de la plus belle Image que la Nature & les  
 „ Graces ayent formez.

„ Remercions donc la Divine Bonté , & implorons

*des Princes &c.* Decemb. 1736. 531

„ tons - la pour la conservation d'un si grand ou-  
„ vrage de ses Mains ; ayons une ferme confiance,  
„ que tant de belles qualitez sont destinées à don-  
„ ner l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes  
„ sur un Trône , où nous ne tarderons pas de  
„ voir assise cette Auguste Princesse , dans le nom-  
„ bre des Epouses des Têtes Couronnées.

„ Ce sont les vœux , & les souhaits les plus  
„ ardens, de &c.

## A R T I C L E V.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus conside-  
rable en A L L E M A G N E ,  
depuis le mois dernier.*

I. **V**ienne. Il semble qu'on ait perdu de vûë  
les affaires relatives à l'ouvrage de la paix,  
pour s'appliquer entierement à ce qui est medité  
ou concerté contre la Porte Ottomane, parce que  
tout est manifeste quant à cet article , tandis que  
tout est secret à l'égard du premier , dont on n'a  
à annoncer , comme dans les articles précédens ,  
que des arrivées de Couriers de toutes les Cours  
interessées , leurs renvois avec des reponses aux  
dépêches qu'ils ont apportées des Conseils, des con-  
ferences , & que les Ministres des Puissances ma-  
ritimes , & ceux des autres Puissances Protestantes  
redoublent leurs instances , les premiers en parti-  
culier pour la tenuë d'un Congrès général , & tous  
ensemble pour l'abolition de la Clause du Traité  
de Riswick , qui leur fait faire tant de démar-  
ches. On est au contraire dans des mouvemens  
continuels au sujet de l'Armée d'Hongrie & de Croa-  
tie. Il n'y a pas de semaine, depuis ce qu'on en a  
déjà

déjà dit , qu'on ne fasse encore partir de l'Artillerie , des armes , des uniformes , des munitions de guerre & des provisions de bouche pour son service , & qui jusqu'à present seroient suffisans pour passer une campagne de quatre mois. Tous ces mouvemens dans une saison si avancée ne peuvent que dérouter les politiques les plus hardis.

II. Cette Armée où toutes les Troupes qui devoient s'y rendre , sont arrivées sur la fin de Septembre , a décampé plus tard que ne le portoient les premiers ordres qui lui ont été envoyés de la Cour. La Cavalerie qui campoit à *Futack* , se mit seulement en marche le 9. Octobre. Les Troupes qui étoient à *Kereftur* , décamperent le 11. Celles de *Nova-Stella* le 13. , & celles de *Cara-Bukover* le 15. , prenans toutes la route de *Semlin* , où le Comte de Palfi qui les commande en Chef , arriva le 15. par eau. Le 16. l'Infanterie passa la *Save* , & la Cavalerie l'ayant suivie , elles ont marché ensemble vers *Passarowitz*. Le Pont qu'on avoit construit sur le Danube , a été replié aussi-tôt que les Troupes ont eu passé la Riviere , & on l'a conduit plus bas. On a rangé au-dessous de ce Pont toute la Flotille qui a été équipée à Belgrade , & qui est en état de rendre actuellement d'aussi bons services , qu'elle en a rendus lors de la dernière guerre contre les Turcs. Ainsi la grande Armée étoit sur la fin d'Octobre à *Passarowitz* consistant en 17. Regimens d'Infanterie , 10. de Cuirassiers , 8. de Dragons & 6. de Hussars , toutes Troupes complètes & en très-bon état. Mais on compte qu'elle sera incessamment séparée pour entrer en quartiers d'hiver. Ce qu'on en apprend , c'est que tout est assez tranquille sur les frontieres : Que la consternation que l'approche de l'Armée Impériale avoit causée dans les Provinces voisines  
de

*des Princes &c.* Decemb. 1736. 533

de l'Empire Ottoman , avoit un peu cessé : Que les Turcs réparoient les fortifications de leurs Places frontieres , sous la direction d'un grand nombre d'Ingenieurs Chrétiens : Que le Grand Vizir campoit sur les bords du Danube , & que la désertion étoit grande dans son Armée : Que par des Lettres qu'on y a reçu de Constantinople, l'Ambassadeur du Schach - Nadir , Thamas - Kouly - Kan , y est convenu de toutes les conditions pour la paix entre la Perse & la Porte , à l'exception d'une seule, qui est , que le Schach demande que la Russie soit comprise dans cette paix, le Grand Seigneur refusant constamment de passer cette condition ; de sorte qu'avant de pouvoir rien avancer de certain de la paix entre ces deux Puissances Musulmanes , il falloit attendre le retour d'un Courier que l'Ambassadeur Persan a envoyé au Schach son Maître. Ces Lettres ajoutent que la Porte-Ottomane , après avoir tant souhaité la méditation de l'Empereur pour terminer ses differends avec la Czarine , ne paroïssoit plus s'en soucier , vû des difficultés qu'elle faisoit naître pour differer d'admettre Mr. Dahlman en qualité d'Ambassadeur de S. M. : Qu'elle paroïssoit également ne plus désirer si fort la paix avec la Russie , par le refus dont on vient de parler : Qu'elle témoignoît aussi ne vouloir reconnoître le Roi Auguste de Pologne , qu'après la conclusion de la Paix entre les Puissances Chrétiennes ; & qu'elle n'étoit pas hors de crainte de quelque soulèvement si la paix avec le Schach Nadir ne vient pas à se conclure. C'est aussi là la substance de tous les avis qu'on a d'ailleurs de Constantinople.

III. Les Fiefs de *Carrosio* , de *Bardinetto* & de *Terro* que la Cour a rangés parmi les Fiefs des Langhes cédés au Roi de Sardaigne , ont porté la République

République de Genes à faire protester son Ministre contre cette cession qu'elle prétend illégitime. Elle avance que ces Fiefs, loin d'être du nombre des Langhes, sont entièrement indépendans, & qu'ils l'ont toujours été. On ne dit pas comment cette Protestation a été reçüe, & moins encore si le Roi de Sardaigne à qui les Genoïis en ont fait faire une semblable, n'en prendra pas occasion de confisquer ces trois Fiefs.

IV. Les Conférences au Palais n'ont pas seulement pour objet les points d'importance dont nous avons parlé, elles roulent encore sur la succession de *Bergue* & de *Juliers*. Le Ministre d'une Puissance Protestante presenta le 16. Octobre un Mémoire contenant les plus fortes instances pour qu'on nomme une Commission qui puisse examiner cette affaire, & la décider d'une manière convenable avant la mort de l'Electeur Palatin, afin de prévenir les fâcheuses suites qui en pourroient résulter. Comme S. M. Imp. est unique Juge légitime dans cette cause, il n'y a point de doute qu'elle ne nommera des Commissaires pour la faire discuter avec les formalités prescrites par les Loix de l'Empire.

V. Quelques differends qui subsistoient entre cette Cour & celle de Cologne, ont été entièrement terminés au commencement d'Octobre, & le Ministre de S. A. B. à qui l'on avoit défendu la Cour, fut admis le 14. à l'audience de l'Empereur. Le même jour S. M. donna encore deux autres Audiences, l'une au Ministre de l'Electeur Palatin, qui est depuis retourné à Manheim, & l'autre au Baron de Hammer que le Duc de Brunswick - Wolfenbuttel avoit envoyé pour donner part à L. M. Imp. de la naissance du Prince dont la Princesse Epouse de ce Duc est accouchée le 26. Septembre, & pour  
 prier



prier S. A. R. le Duc de Lorraine d'en vouloir bien être le Parain.

VI. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen n'est pas encore parti pour la Croatie où il doit commander le Corps de Troupes Impériales qui y est assemblé, ce qui donne d'autant plus lieu de croire que les opérations contre les Turcs sont remises à l'année prochaine. Ce jeune Général est de toutes les conférences militaires. Le Comte de Traun ne s'est pas non plus mis en chemin pour Milan, quoiqu'il ait reçu ses dernières instructions. On attend, dit-on, avant de le faire partir, une réponse du Roi de Sardaigne à quelques propositions qu'on lui a fait faire par le Comte de Stampa pour arrondir les Etats de S. M. I. en cédant à ce Prince une partie du *Vigevanasque* contre une partie du *Novarais*. Peut-être que le Comte de Canales qu'on apprend être destiné pour venir en cette Cour en qualité d'Ambassadeur de S. M. Sardaignoise, sera le porteur de cette Réponse.

VII. Ce Seigneur (le C. de Canales) est attendu dans peu à Vienne. On y attend aussi de Hongrie le Général de Wurgenau qui vient faire rapport à l'Empereur de l'état des Fortereffes de ce Royaume, & assister à un grand Conseil. Le Comte de Seckendorff y est de même attendu de l'Empire. On ne sçait pas encore à quelle fin, mais on croit que c'est pour être employé en Hongrie; ainsi il n'attendra point l'évacuation de Philipsbourg pour en prendre possession, comme il avoit eu ordre de le faire.

VIII. Au commencement d'Octobre le Prince de Saxe-Hildbourghausen fut nommé Gouverneur de Commorre; & le Comte Alexandre Karoly de Nagy-Karoly, Général de Cavalerie, & Colonel d'un Régiment de Hussars, a été déclaré Conseiller

Privé actuel de l'Empereur, en consideration des services qu'il a rendus à l'Auguste Maison d'Autriche, & en particulier du zèle avec lequel il a levé à ses fraix au commencement de la guerre un beau Régiment de Hussars pour le service de S. M. On assure que le Comte de Seckendorff sera aussi incessamment élevé à la Dignité de Veit Maréchal, avec le Comte Olivier Wallis, le Duc d'Artemberg, le Comte de Traun, & le Comte de Kevenhuller.

IX. On assure à present que le Prince de Hesse-Rhinfels, frere de la jeune Duchesse de Bourbon, a obtenu le Regiment de Dragons vacant par la mort du Prince Eugene de Savoye, à la recommandation du Roi de France. La Princesse de Soissons héritiere de feu S. A. S. fait vendre les meubles de la riche succession qu'elle est venu recueillir, afin de retourner avec toutes les richesses en Savoye.

X. *Haut Rhin.* Dans le tems qu'on s'attendoit aux environs de ce fleuve, à l'évacuation de *Philipsbourg*, comme l'Empereur le donnoit à entendre dans son dernier Decret de Commission porté à la Dierte de l'Empire; on voit au contraire que les François ont fait revenir des vivres & des provisions d'Alsace, comme s'ils devoient y rester encore long-tems. Ils en ont fait autant à *Kehl*, & à *Treves*, on se confirme par-là dans la pensée que l'évacuation de ces Places ne précédera point celle du Duché de Toscane par les Espagnols.

XI. Le Comte de Colloredo est arrivé de Vienne à Ratisbonne, d'où il est allé à *Eichstatt* assister en qualité de Commissaire Impérial à l'élection d'un nouvel Evêque. S. Ex. se rendra ensuite à *Francfort* pour être present aux délibérations des Etats du Cercle du Haut-Rhin, & à celles des cinq Cercles associés

*des Princes &c.* Decemb. 1736. 537

associés qui doivent s'assembler dans quelque tems dans cette Ville.

On mande que le vent qu'il fit le 20. Octobre a causé en divers endroits beaucoup de dommages, & que le 21 il y eut à *Erford* un grand incendie qui consuma en peu de tems 180. Maisons, outre les Granges, Ecuries &c.

XII. *Hannover*. On ne faisoit encore aucuns préparatifs sur la fin d'Octobre pour le départ du Roi de la Grande-Bretagne; & l'on ignore même quand on commencera à les faire. Cependant l'on ne remarque aucune affaire de consequence qui arrête si long-tems S. M. dans cet Electorat. On avoit parlé du mariage d'une Princesse Britannique avec le Prince Frederic fils du Prince Guillaume de Hesse-Cassel neveu du Roi de Suede; mais il n'en est plus question. On croit au contraire qu'il pourra se conclure avec le Duc de Holstein-Gottorp, des raisons qui jusqu'ici pouvoient empêcher d'y songer, ne subsistans plus, par les grands changemens arrivés dans les intérêts de la Cour de la Grande-Bretagne avec la Suede & le Dannemarck. Le motif d'un voyage que Mr. Mr. Horace-Walpole, connu pour être un Négociateur habile, étoit allé faire à *Hambourg*, avoit paru jusques-là impénétrable; Mais on sçait à présent que ç'a été pour s'aboucher dans un Château aux environs de cette Ville, avec le Président du Conseil du Duc de Holstein-Gottorp. On assure même que ce Prince s'y est trouvé *incognito*, & qu'il y a été convenu des principaux articles de son Contrat de Mariage.

XIII. *Saxe Dresde*. Outre les Chevaliers du nouvel Ordre de *St. Henri Empereur*, que le Roi a créés, S. M. en a encore revêtu depuis peu les Princes Xavier & Charles, le Prince de Holstein Major-Général, les Généraux de Bauditz, Luzelbourg,

Milkau, Bose, Friele & St. Paul; & le Comte de Castell, Baron de Friele, & le Baron de Stutterheim, Lieutenans Generaux.

XIII. Si la Paix ne se fait pas cet hiver entre la Porte Ottomane & la Russie, on se persuade à la Cour de Saxe que le Roi enverra dix ou douze mille hommes à l'Empereur, à moins qu'on ne parvienne à engager la République de Pologne à prendre les armes contre la Turquie, parce que dans ce cas toutes les Troupes Saxonnnes passeroient au service de la République.

## ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & le NORD, depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. Le Grand Général de l'Armée de la Couronne qui fait actuellement sa résidence dans la Ville de Stanislaw, après avoir reçu un Exprès du Grand Vizir avec des assurances qu'il n'avoit aucune part aux courses des Tartates, ainsi qu'on l'a déjà rapporté le mois passé, en reçut un autre du Sultan Kalga, nouveau Kan des Tartares, le vieux Kan ayant été déposé & envoyé en exil dans l'isle de Chio, & lui donna audience le 2. Octobre. Une Lettre du Kan lui fut remise dans cette Audience. Elle contenoit les assurances les plus fortes du désir qu'avoit la Porte Ottomane & ce Prince Tartate, de vivre dans une parfaite intelligence avec le Roi & la République de Pologne. L'Envoyé déclara en même tems au grand Général que le Kan empêcheroit non-seulement de tout son pouvoir que les Sujets ne fissent des courses sur  
le

le Territoire de la République , mais qu'il donneroit aussi des ordres pour qu'on rendit tous les Polonois pris dans les courses précédentes , & qui sont en grand nombre de tout âge & de tout sexe. En effet , on apprend de Zamosk qu'une partie de ces Polonois enlevés , y étoit déjà arrivée , que dans peu on y en attendoit encore d'autres ; & que les Tartares cessoient de faire leurs courses ; mais que les Cosaques-qu'on nomme Haymadakis , vagabonds & voleurs de profession , continuoient à commettre des delordres sur la frontiere. Ils ont depuis peu saccagé quelques petites Villes dont ils ont massacré les principaux Habitans ; ce qui a obligé la Noblesse , & sur-tout les Juifs qui sont en grand nombre dans ces quartiers-là , de se retirer ailleurs avec leurs meilleurs effets.

II. Le 4. l'Envoyé du Kan partit pour retourner à Choczim , très-content du bon accueil qu'on lui avoit fait à *Stanislaw* & des presens qu'il avoit reçus du Grand Général. Non-obstant les assurances qu'il a données , on ne laisse pas de prendre toutes les précautions possibles pour prévenir les courses des Tartares , & tenir en bride & donner la chasse aux Haymadakis ; pour cet effet on a posté les Milices de l'Ukraine sur les frontieres du Palatinat de Braclaw depuis Mezeritz jusqu'à la Riviere de Dnieper , & elles ont été renforcées de 32. Compagnies Polonoises , & d'un Détachement de Dragons , sous les ordres de Mr. Molioski , Staroste de Novograd. On a aussi posté le long du Dnieper 24. Compagnies avec un Corps de Dragons , & 48. autres Compagnies sur les frontieres qui confinent du côté de la Moldavie vers Choczim. Les autres Troupes de la Couronne ont été distribuées dans la Volhinie & autres Provinces voisines , & elles sont toutes postées de maniere qu'elles peu-

vent se secourir mutuellement en cas de besoin. Toutes ces Troupes ont ordre d'y observer une exacte discipline, avec défense aux Officiers de s'absenter de leurs postes sous peine d'être cassés.

III. Il étoit tems qu'on prît ces précautions afin d'arrêter les incursions d'un peuple qui ne respecte aucune Loi, & dont les ravages mettoient le comble à la désolation qui a regné dans le Royaume. 60. mille personnes & plus de tout âge & de tout sexe avoient déjà été enlevées avec tout ce qu'elles possédoient. De là la consternation parmi les Habitans du Plat-Pays qui ont abandonné leurs maisons avec ce qu'ils pouvoient emporter pour se retirer dans les Bois : delà la misere qui regne dans tout le Pais ravagé, & dans presque toute la Haute-Pologne & la Prusse, où les vivres sont d'une cherté si grande, qu'à peine y trouve-t-on de quoi fournir à la subsistance du Soldat. Des pluyes continuelles qui ont gâté les fruits qui étoient encore sur la terre, ont également contribué à rencherir les vivres : ce qu'il y a encore d'aussi affligeant, c'est la dissenterie qui ne cesse point en beaucoup d'endroits, & qui s'étend même de plus en plus.

IV. Les Dietines de Masovie & de Podlachie se sont séparées infructueusement, de même que la plus grande partie de celles de la Haute-Pologne. Mais on apprend de *Caminiec* que la Diette Provinciale de Podolie s'y est tenuë avec beaucoup de tranquillité, Mr. Humiecki en ayant été élu Maréchal. Des avis du même endroit portent que la campagne étoit finie du côté des Turcs, la plupart de leurs Troupes étant entrées sur la fin de Septembre en quartiers d'hiver le long du Danube & dans les Places voisines, à cause qu'elles étoient beaucoup diminuées par la maladie & la desertion : Que le Grand Vizir qui s'est tenu quelque-tems à *Ilalicza*

en deçà de ce Fleuve, devoity passer l'hiver, afin d'être plus à portée de traiter de la paix avec la Russie, & de la conclure, s'il étoit possible, avant l'ouverture de la Campagne prochaine, mais qu'ensuite d'un ordre du Grand Seigneur il en étoit parti pour retourner à Constantinople: Que les Tartares avoient eu une petite revanche sur les Sujets de la Czarine, dont ils en avoient enlevé & conduit 12000. en esclavage à Bender: Mais que d'un autre côté les Troupes Russiennes ayant rencontré aux environs de Haydamacz un Corps de 8000. Tartares, elles les avoient presque tous passé au fil de l'épée.

V. Le Grand Trésorier de la Couronne, & Mr. Sierakouski, Garde des Joyaux de la Couronne, sont allés à Cracovie, y déposer la Couronne, le Sceptre & les autres ornemens Royaux, qui jusqu'à present avoient été mis en dépôt à Varsovie. Les ornemens resteront déposés jusqu'à l'arrivée des Commissaires qui ont été nommés à la dernière Diette pour les visiter & les remettre dans le Trésor de la Republique.

VI. La Commission établie par la dernière Diette générale pour examiner les affaires concernant les Biens du Roi Stanislas, continuë toujours ses séances à Lissa avec succès, quoique ces affaires paroissent un peu embrouillées.

VII. *Russie.* On continuë à Petersbourg & à Moscow à travailler en diligence aux préparatifs nécessaires pour ouvrir de bonne heure la Campagne contre les Turcs & les Tartares, & pousser la guerre avec vigueur au cas qu'on soit obligé de la continuer; & par les mesures qu'on prend, il y a aparence que l'Armée Moscovite fera en état de remporter de grands avantages sur les Infidelles. On croit néanmoins que cette guerre ne sera pas de durée,  
&

& que si la Porte-Ottomane offroit de céder *Asoph*, de remettre les limites des deux Empires sur le pied qu'elles étoient avant le Traité de la *Pruth*, & de donner à la Russie une somme dont on conviendrait pour les fraix de la guerre ; la Paix seroit bientôt faite avec le Grand-Seigneur. Peut-être que quelques Puissances s'entremettront afin qu'on y puisse parvenir, outre celles qui s'offrent déjà. On publie que la France se porte dans cette affaire, & qu'un Ministre de cette Couronne arrivera bientôt à Petersbourg chargé de quelques propositions relatives à cette paix.

VIII. Il y a une Relation ou Journal très-ample qui se répand de tout ce qui s'est passé dans l'Armée du Comte de Munnich, depuis son départ de *Baccisfaray*, Capitale de la Crimée, jusqu'à son arrivée sur les frontières de l'Ukraine. On y voit entr'autres ce que nous avons déjà rapporté, & que les Moscovites ont pris sur les Tartares 364. pieces de canon de fonde & 17. mortiers qu'ils ont amené avec eux : Que l'Armée du Velt-Maréchal Lasçi qui avoit soumis la Ville d'*Asoph*, & étoit venue joindre Mr. de Munnich, a été mise en quartiers d'hiver le long des Rivières du *Don* & du *Donez* ; & celle de ce dernier Général, dans les Villes situées aux environs du *Borishbene* vers les frontières de l'Ukraine, & que le Quartier-Général en est à Kiovie : Que le Comte de Munnich, avant de separer l'Armée, a fait la revûe particuliere de chaque Regiment ; que la perte des hommes faite dans toute l'expédition de la Crimée, n'avoit point passé six mille hommes ; mais que celle des chevaux alloit à plus de dix mille : Que l'Armée Russe n'avoit été mise en quartiers d'hiver qu'après qu'on eut avis que celle des Turcs y étoit entrée, & après une petite expedition, dont voici le récit.

Le



Le 25. Septembre le Général Lasci détacha vers la *Crimée* un Corps de Cosaques & de Calmouchs afin de couper plusieurs partis de Tatars qui en étoient sortis pour aller faire des courses sur les frontieres de Russie : Et le 28. de grand matin ce Corps commandé par le plus ancien Krasnoschokoff, ayant rencontré 200. Tatars dans un endroit nommé Wolozie, il les tailla tous en pieces à l'exception de 30. qui furent faits prisonniers, & qui rapporterent qu'un autre parti plus considérable les avoit dévancés. Sur cet avis le Commandant des Cosaques & Calmouchs se remit en marche, & joignit vers le midi cette autre Troupe, qui étoit partie Turcs & partie Tatars, au nombre de 800. hommes. Il les attaqua, les défit, en tua 300. fit 47. Tatars & 3. Turcs prisonniers, prit 400. Chevaux, & délivra plusieurs Sujets Russiens qu'ils enmenoit en esclavage. Quoiqu'on se flatte que ce succès ôtera l'envie aux Tatars de venir insulter de nouveau les frontieres, Mr. Lasci a cependant jugé à propos de disposer les quartiers d'hiver des Troupes, de maniere qu'elles puissent s'entresecourir d'abord qu'on apprendra qu'il y a des Tatars dans le voisinage.

Avec cette nouvelle la Cour reçut aussi celle que *Donkuk Ombo*, Chef des Calmouchs, a dû se mettre en marche le 18. Octobre pour rentrer dans le *Cuban*, & qu'il doit y être joint par le Krasnoschokoff dont on vient de faire mention, & par quelques mille Cosaques & Cubardins. Ainsi l'on doit s'attendre de nouveau à quelque expédition favorable. *Donkuk Ombo*, avant de prendre cette résolution, avoit reçu de la Czarine la paye pour ses Troupes, & des presens pour sa personne & les autres Chefs de la Nation.

IX. Ce qu'on a marqué le mois passé du rapel  
de

de Mr. de Munnich, est ou prématuré, ou la Cour paroît avoir changé à cet égard, car il semble qu'on n'y veut plus desapprouver si fort la conduite que ce Général a tenuë en abandonnant la *Crimée* comme il a fait, cependant on se persuade toujours qu'il reviendra cet hiver à Petersbourg. Sa retraite, comme on l'apprend de *Constantinople*, a causé une grande joye dans cette Capitale, puisq. la Porte, pour la communiquer aux Habitans, a fait faire une salve générale de l'Artillerie du *Serail*, de *Tapano*, de la Tour de *Leandre*, & des quatre Châteaux du *Bosphore*. Ce que la Cour apprend encore de *Constantinople*, c'est que Baki-Kan qui y est en qualité d'Ambassadeur de Perse, y traite journellement de la Paix avec les Ministres du Grand Seigneur, qui jugeans cette paix absolument nécessaire dans la conjoncture présente, apportent de leur côté toutes les facilités possibles.

X. *Suede*. En conformité d'une Ordonnance publiée au mois de Septembre dernier, & portant défense d'apporter dans ce Royaume des marchandises des Indes sur d'autres Bâtimens que sur ceux de la Compagnie Orientale de Suede, on confisque routes celles que des Facteurs étrangers tâchent de faire venir de Hollande & d'Angleterre. C'est là une précaution que le Roi a jugé nécessaire pour faire fleurir d'autant mieux le Commerce de cette Compagnie que S. M. est tout-à-fait resoluë de soutenir, & jusques-là cette précaution ne paroît pas inutile; elle le deviendra cependant, puisq. depuis le retour d'un Bâtiment arrivé depuis peu à *Gottenbourg*, les Marchandises de la Chine & des Indes se vendent à *Stockholm* à plus bas prix qu'à *Londres* & *Amsterdam*; ce qui ne donne toujours pas peu de jalousie aux Anglois & aux Hollandois. Cependant leurs Ministres en cette Cour & à celle de *Copenhague*

ne

ne sont plus revenus à la charge pour se plaindre de ce Commerce. On continuë de dire que dans peu la Cour fera bâtir un petit Fort dans quelque Isle déserte entre la Chine & le Japon pour la sûreté du commerce de la Compagnie Orientale dans ces Pays - là.

XI. Mr. Finch revient à Stockholm en qualité d'Envoyé de la Grande Bretagne. On le dit chargé de faire agréer au Roi & à la Nation Suedoise le mariage du Duc de Holstein-Gottorp avec une Princesse d'Angleterre, qui aura vraisemblablement lieu. Ce qu'il y a d'ailleurs de certain, c'est que le parti de ce Prince est actuellement fort grand en Suede.

XI. Un Professeur en Mathématiques de l'Université d'Uplal nommé Celsius, & qui accompagne Mr. de Maupertuis & autres Académiciens François qui sont passés au Nord de la Suede, pour y faire des observations afin de déterminer la figure de la Terre vers le Pôle Arctique, mande que ces Académiciens ont d'abord rencontré de grandes difficultés dans leur entreprise, à cause de la quantité de Marais & de Lacs dont le Pays est entrecoupé, & des bois dont les montagnes sont couvertes; qu'ils sont cependant venus à bout de tirer six grands triangles d'une montagne à l'autre des deux côtés de la Riviere *Torna*, depuis la Ville de *Tornea* sur le Golfe Septentrional de la *Bothnie* jusqu'à *Pello*, qui en est éloigné de la distance de dix lieuës Suedoises; & que par le moyen de ces triangles, ils ont tiré une ligne qu'ils croyent pour le moins aussi - bien déterminée que le grand Méridien de l'Observatoire de *Paris*. Mr. Celsius ajoute dans sa Lettre, qu'il fait venir de Londres un Secteur de quatre degrés, de la façon de Mr. Graham, & quand les Académiciens auront reçu

cet instrument, ils détermineront la différence de la hauteur du Pôle de *Tornea* & de *Pello*, & finiront par là leurs observations.

## ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE depuis le mois dernier.*

I. **G***rande-Bretagne.* Comme l'Espagne continuë à demander la Garantie du Roi & des Etats Généraux des Provinces Unies pour les Etats cédés à l'Infant Don Carlos Roi des deux Siciles, & que les Cours de Vienne & de Versailles refusent de consentir à la tenuë d'un Congrès pour conclure une Paix générale, le Ministère réfléchit qu'il n'est ni de l'intérêt de l'Angleterre ni de celui de la Hollande d'accorder la garantie désirée, à moins d'avoir auparavant des assurances, qu'on accordera les articles que S. M. Brit. & L. H. P. demandent à leur tour. Il se fonde dans ses réflexions sur ce qu'il en couteroit infiniment d'obtenir ces articles après la conclusion d'un Traité particulier entre les Puissances engagées dans la dernière guerre, d'autant que les instances qu'on fait pour obtenir un seul article, qui est l'abolition de la clause de Riswick par rapport à la Religion, rencontre de si grandes difficultés: Que de plus les diverses conventions qui subsistent entre S. M. Brit. & le Roi d'Espagne par rapport aux affaires de commerce, & dans lesquelles les Hollandois sont compris, ont été assez mal observées de la part de la Cour de Madrid pour être dans la nécessité de prendre de nouvelles mesures de la sûreté du Commerce avec

la Nation Espagnole : Que de plus le Roi a des griefs particuliers contre les Espagnols , comme , par exemple , qu'ils different continuellement les réparations qu'ils doivent à la Nation Angloise pour les pertes ; que tous les jours ils forment de nouvelles difficultés afin de ne pas expédier la cédula pour la Compagnie du Sud , &c. Que puisque l'Empereur avoit remis à l'arbitrage du Roi & des Etats Généraux les differends au sujet des Biens allodiaux de la Maison Farnese, on pouvoit se charger de l'examen de cette affaire , à condition qu'on le feroit dans des conférences générales à tenir avant ou immédiatement après la publication de la Paix.

Ces réflexions publiées répandent quelque lumière sur les affaires générales. On sçait d'ailleurs qu'il y a presentement une circonstance peu favorable à l'Angleterre & à la Hollande qui soupirent tant après un Congrès general ; car on vient d'apprendre qu'un Courier arrivé le 28. Octobre de *Madrid* à *Paris* , y a apporté l'Acte de Cession de Leurs Majestés Catholiques concernant l'Infant Don Carlos , à la verité un peu different de la minute qui avoit été envoyée de Vienne par le Courier qui partit le 17. Septembre dernier de Versailles, ainsi que nous l'avons dit le mois passé , mais avec des changemens si peu considerables , que le Roi Très - Chrétien se faisoit fort de les faire agréer à l'Empereur , auquel cet Acte avoit été envoyé par un Courier aussi-tôt qu'on l'eut reçu à Versailles. On sçait également que le Roi d'Espagne a rejeté la médiation du Roi pour son accommodement avec le Portugal , sous divers prétextes , & entr'autres sous celui que la Flotte Angloise continuë son séjour dans la Riviere de Lisbonne , S. M. Catholique ayant fait declarer au Ministre de  
la

la Grande Bretagne résidant à Madrid , que son honneur ne lui permettoit pas de reconnoître la Médiation d'un Prince armé contre Elle.

Voilà ce qu'on apprend d'intéressant de la Cour de Londres où le Souverain n'est pas encore attendu de ses Etats d'Allemagne , car on n'a donné jusqu'à présent aucun ordre pour faire partir les Yachts qui ont accoutumé de l'aller recevoir en Hollande.

II. On continuë les précautions pour faire respecter au peuple l'Acte contre les liqueurs passé à la dernière séance du Parlement. Les Gardes restent toujours redoublées aux Palais de St. James, Whitehall, Westminster & Somerset. La Milice de Westminster monte toujours à cheval : Les Troupes qui sont dans les Fauxbourgs , dans Hyde-Parc & Covent-Garden , & à l'Hôtel de l'Orateur de la Chambre des Communes , sont relevées aux heures accoutumées , & font la patrouille nuit & jour. De semblables précautions sont prises à Edimbourg & ailleurs ; ce qui déroute entièrement le parti opposé à la Cour. Mais au lieu de Genievre & autres eaux fortes , on commence à prendre une boisson qu'on appelle *Sangrée*. C'est un vin dans lequel on a infulé une doze d'épicerie. Comme cette liqueur n'a point passé par l'alambic , ceux qui la vendent & qui l'achètent prétendent qu'elle n'est pas comprise dans l'Acte contre les Liqueurs fortes , parce que dans cet Acte il n'est fait mention que des liqueurs spiritueuses , ce qui ne peut s'étendre que sur celles qui sont distillées.

III. *Hollande. La-Haye.* Mr. Trevor est chargé des affaires d'Angleterre auprès L. H. P. en l'absence de Mr. Horace Walpole qui est avec S. M. Brit. à Hannover. Il a presque tous les jours des entretiens particulières avec quelques-uns des Seigneurs

gneurs de la Régence. Il leur a communiqué les articles dont nous avons fait mention ci-dessus, au sujet des affaires générales. Mr. Horace Walpole les lui avoit envoyées dans une Lettre datée d'Hannover le 28. Septembre avec cette déclaration „ que pour les raisons mentionnées S. M. Britannique souhaitoit que L. H. P. ne s'embarquassent dans aucuns nouveaux engagements par rapport à la Garantie pour les Etats cédés à l'Infant d'Espagne Don Carlos, que moyennant de bonnes assurances qu'on leur accordera les articles que S. M. & L. H. P. demanderont, & qu'on les inserera dans un Traité général de Paix : Et que S. M. Brit. fera à ce sujet les instances convenables à la Cour de Vienne. “

Les Députés des Etats Généraux ont répondu à Mr. Trevor que L. H. P. étoient de même sentiment que S. M. Brit. sur tous les chefs mentionnés. Et en conséquence on a communiqué le tout au Marquis de Fenelon, Ambassadeur de France, afin qu'il en fît rapport à la Cour. “

IV. Nous ne dirons rien des conférences des autres Ministres qui résident ici, étant toujours & fréquentes & secrètes. Mr. Trevor en a aussi souvent sur les intérêts du Prince d'Orange par rapport aux Marquisats & de *Flessingue* & de *Tersweer* : il a remis à Mrs les Députés une Lettre à ce sujet du Roi son Maître ; c'est la première que S. M. Brit. ait écrite pour s'intéresser directement en faveur du Prince son gendre. L'Etat en la recevant croyoit que S. M. se contenteroit d'avoir donné cette preuve de son affection au Prince d'Orange, mais on s'aperçoit actuellement du contraire, & qu'elle épouse les intérêts avec beaucoup de zèle, par les instances que fait son Ministre sur une réponse satisfaisante, qui, peut-être, pourra

pourra suivre une résolution sur ladite Lettre que les Etats Généraux ont prise après qu'elle leur fut remise. On n'en sçait pas la substance, mais ils ont fait quelques remarques dans une de leur Assemblée où la Lettre du Roi de la Grande-Bretagne fut mise sur le tapis, de même qu'une récapitulation générale de tout ce qui s'est passé dans les affaires de la succession du feu Roi Guillaume, pour mettre S. M. Britannique entièrement au fait de la conduite qu'ont tenuë les Provinces Confédérées, & en particulier celle de Zeelande depuis 1723., afin que ce Monarque puisse reconnoître qu'on ne l'avoit pas justement informé de l'état de la question lorsqu'il a écrit à L. H. P. la Lettre qui a occasioné les presentes remarques, récapitulations, & délibérations.

V. On ne s'attendoit pas, du moins sûr, que l'Empereur eût pris une résolution forte par rapport aux affaires d'Oost-Frise, parce que l'on comptoit beaucoup que les instances de Mr. Hamel Bruinx, Envoyé de l'Etat à la Cour de Vienne, en détourneroit ce Monarque; mais on s'est trompé en cela, puisque la résolution de S. M. Imp. est prise, & qu'on en a copie à La Haye. Elle porte en substance: Que S. M. Imp. nomme  
 „ le Roi de la Grande Bretagne comme Electeur  
 „ d'Hannover, Commissaire dans cette importan-  
 „ te affaire, & le charge d'envoyer des Commis-  
 „ saires subdélégués en Oost-Frise, afin de tâ-  
 „ cher de rapprocher par les voyes de douceur les  
 „ Parties dissidentes, non-seulement par rapport  
 „ aux griefs présentés par la Ville d'Emden, &  
 „ ceux des Etats du Pays qui tiennent avec elle, mais  
 „ aussi sur tous les Chefs & articles que les deux  
 „ Parties produisent l'une à la charge de l'autre, & en  
 „ particulier par rapport à la caisse du pays, si elle  
 „ doit



„ doit rester à *Aurich*, ou bien être rapostée à  
„ *Emden* ou dans un autre endroit, comme aussi  
„ par rapport à la quote-part que la Ville d'*Em-*  
„ *den* doit contribuer à cette Caisse; en prenant  
„ au surplus pour règle de leur Commission les  
„ Concordats du Pays approuvés par S. M. & les  
„ Sentences Impériales. Si les Commissaires Elec-  
„ toraux réussissent à accorder les Parties dissidentes  
„ sur ces articles ou sur quelques-uns, S. M. Imp.  
„ ordonne de dresser là-dessus un Recés formel  
„ pour être confirmé par son approbation Impé-  
„ riale, mais si les voyes de douceur ne produi-  
„ sent aucun effet, les Commissaires coucheront  
„ par écrit les fondemens des deux Parties, & les  
„ enverront sans le moindre délai à S. M. Imp.

Quoiqu'on ne s'attendit pas à cette Résolution, il ne paroît pas qu'on en soit mal satisfait, & il y a apparence que les Rénitens d'Oost-Frise seront exhortés de se prêter aux intentions amiables de l'Empereur, pour ne pas obliger ce Monarque d'abandonner les voyes de douceur.

VI. Mr. de la Cerda nommé par le Roi de Portugal pour avoir soin de ses affaires auprès des Brats Généraux, pendant l'absence de Don Louïs Dacunha, est arrivé à La Haye, venant de Londres où il s'étoit rendu au commencement d'Octobre pour y exécuter une Commission particulière. Mr. Van-Hoey est au contraire parti pour retourner à son Ambassade à la Cour de France. On ne doute pas qu'il n'ait été chargé d'instructions pour y faire de nouvelles instances afin de disposer le Roi Très-Chrétien à la tenuë d'un Congrès général, dans lequel les Puissances Maritimes puissent produire leurs griefs & leurs demandes.

VII. Ce qu'on apprend du *Texel* de la tempête qu'il fit le 20. au 21. Octobre, est que plusieurs

Vaisseaux en ont été jettés sur la côte ; que celui du Capitaine Besogne, nommé la *Ste. Anne*, & destiné pour Rouën, avoit échoué à l'endroit appelé Luytjelwart ; mais que l'Equipage & les Passagers s'étoient sauvés : Qu'un Navire commandé par le Capitaine Swart chargé de grains, avoit péri, l'Equipage s'étant pareillement sauvé. On n'est pas informé d'autres dommages qui soient arrivés par cette tempête à la Rade du Texel.

## A R T I C L E VIII.

*Qui contient les Naissances, Mariages & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.*

1. **N**aissances. Le 23. Septembre la Princesse Boighele accoucha à Rome d'un fils, qui fut baptisé le lendemain *in formâ pauperum*.

La Princesse du Brezil accoucha heureusement le 7. Octobre d'une Princesse à Lisbonne. Il y a eu à cette occasion des feux de joye & des illuminations par toute la Ville pendant trois soirs consécutifs. On apprend de Madrid que cette naissance y a occasionné les mêmes réjouiissances.

Le 9. La Marquise de Tessé, fille du Duc de Berhune, & Epouse du premier Ecuyer de la Reine de France, mit aussi un fils au monde à Paris.

La Marquise de Talleraud, fille de la Princesse de Chalais, & Sœur du Comte de Suze, Grand Maréchal de Logis de Sa Majesté Très-Chrétienne, accoucha le 16. d'un fils dans la même Ville.

Le 5. Novembre la Duchesse de Saxe-Weissfels est accouchée d'un Prince à *Dam*, résidence ordinaire

ordinaire des Ducs de Weissenfels.

II. *Mariages*. Le Marquis d'Andelot épousa le 16. Octobre dans la Chapelle du Roi à Versailles, Mademoiselle de Polastron, fille du Marquis de ce nom, Maréchal des Camps & Armées de S. M. T. C. & Souverain du Dauphin. L'Abbé d'Andelot leur donna la bénédiction nuptiale, & la Reine assista à cette cérémonie dans la Tribune.

Le 29. le Comte de Wurmbrand, Président du Conseil Aulique de l'Empereur, épousa à Vienne la jeune Comtesse de Stahrenberg, dans le Palais du Cardinal de Colonitz, Archevêque de cette Ville, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

Le Lord Vere-Bertie, fils du Duc d'Ancastré, épousa le même jour à Londres Mademoiselle Caloy, niece & héritière du feu Chevalier Baron de Cecile Vray.

Le Prince Czartoriski, fils de l'Enseigne du Grand Duché de Lithuanie, a épousé dans le même mois à Cracovie, Mademoiselle Rybinska, fille du feu Palatin de Culm.

III. *Morts*. Mr. de Jaucourt, Marquis d'Espeilles, Seigneur Baron d'Huban & de Brinon, est mort d'une goutte remontée à Paris au commencement d'Octobre.

L'Evêque d'Eschstatt est aussi mort dans son Diocèse,

Le Comte Veterani, Général de Cavalerie au service de Sa Majesté Impériale & Catholique, a payé le même tribut à la nature. Il vaque par sa mort un beau Régiment de Cuirassiers.

Le 15. Octobre mourut sur une de ses Terres la Marquise de Bethune, Sœur de Madame de Chauvelin, Epouse du Conseiller d'Etat de ce nom,

Anne-Louis Duc de Fronzac, fils aîné de Louis François Armand du Plessis, Duc de Richelieu, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier des Armées de S. M., ci-devant son Ambassadeur à la Cour de Vienne, & d'Elizabeth-Sophie, Princesse de Lorraine-Guise, mourut la nuit du 18 au 19. à Paris d'un ulcere scorbutique qui lui avoit carié les os.

Mr. Godin Brigadier de Cavalerie au service d'Hollande, Commandant des Forts de Lillo, *Liefkenshoek*, *Kruyschans &c.* & Colonel Commandant du Régiment du Comte Maurice de Nassau, est aussi mort à Ter Neuse en Zeelande.

Le Baron de Rau, Lieutenant Général des Troupes Hessoises, & Gouverneur de Hanau, y a payé le même tribut.

La Princesse de Gavre, Epouse du Prince de ce nom, Chambellan de la Sérénissime Archiduchesse Gouvernante générale des Pays Bas Autrichiens, est morte à Liege de la petite verole sur la fin du même mois.

Vers le même tems la mort enleva à Vienne le Comte de Kufflein, Lieutenant-Colonel du Régiment de Portugal Cuirassiers, qui est en Hongrie; & le fils du Comte d'Effonsca, Capitaine dans le même Regiment.

Messire Nicolas-Joseph Le Fevre, Chevalier Seigneur de Montjoye, Conseiller de S. A. R. le Duc de Lorraine en tous ses Conseils Politiques, d'Etat & Privés, & premier Président de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monoyes, mourut subitement à Nancy le 26. Octobre dans la soixante & treizième année de son âge, regretté par tous les Ordres de l'Etat. Ses qualités personnelles lui avoient mérité la confiance du feu Duc Leopold qui l'a employé en différentes négociations  
tant

tant en Italie, en Allemagne qu'en France, ayant été envoyé deux fois à la Cour de Rome pour y terminer des différends qu'il y avoit entre le St. Siège & la Lorraine, deux fois à Vienne où il a sollicité l'indemnité du Duché de Montferrat, & pour lequel il obtint la Principauté de Teschen en Silefie, & enfin à la Cour de France où il a beaucoup contribué à la conclusion du Traité de Paris de 1718. entre la France & la Lorraine. Son Altesse Royale à présent Regnante lui avoit continué la même bienveillance, en le continuant dans le maneiement des principales affaires de l'Etat. Ce sage Ministre s'est distingué en tout par son zele, sa pénétration & ses grandes lumières tant pour le bien de l'Etat que pour la consolation des peuples, sur-tout dans les Emplois de premier Président aux Requêtes du Palais, & de Procureur-Général des Chambres des Comptes, &c. dont il a été successivement pourvu.

Le 31. la mort enleva à Paris Marie-Jeane Guyon, niece de Maximilien-Henri de Bethune, Duc de Sully, Pair de France, Prince d'Enrichemont, Chevalier des Ordres de S. M. T. C. Lieutenant de Roi au *Vexin-François*, Gouverneur de *Mantes* & de *Gien* sur *Loire*, décédé le 2. Février 1709. Cette Dame étoit dans la soixante-unième année dans son âge. Elle a constitué sa Légataire universelle la Marquise de Cugnac, sa niece, & a donné le Marquisat de Guercheville à un de ses petits neveux. Elle a fait aussi des legs à tous ses Domestiques.

Loüis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la *Haute & Basse-Alsace*, Gouverneur de l'*Orleanois*, Chevalier des Ordres du Roi, Sur-Intendant des Bâtimens &c. est décédé à Paris le 2. Novembre âgé de 71. ans. Il avoit

eu la consolation la veille de sa mort de voir le Duc d'Epemnon & le Marquis d'Antin ses petits-fils qui étoient revenus de Normandie, & à qui il recommanda en termes fort patétiques de bien servir Dieu, le Roi & l'Etat. Son corps fut porté le lendemain à l'Eglise de St. Roch, sa Paroisse, d'où il a été transporté le 5. à la Terre de Bellegarde pour y être inhumé.

Le 3. mourut dans la même Ville d'une attaque d'apoplexie l'Evêque de Luçon, âgé de 61. ans. Il étoit un des Quarante de l'Académie Française, & fils du feu Comte de Bussy - Rabutin si connu par ses beaux ouvrages.

On a aussi avis de la mort du Sr. Testier, natif de la Ville de *Poitiers* & qui étoit Gouverneur de *Batavia*, Capitale des établissemens Hollandois dans les Indes, où il est mort à l'âge de 80. ans, laissant plus de quatorze millions de biens, dont il a légué six millions aux Etats Generaux ses Maîtres, & les autres huit millions à son neveu nommé le Sieur Preverauld, qui est Procureur au Parlement de Paris.

Les derniers avis qu'on reçoit de Madrid annoncent la mort de Don Joseph Patinho, arrivée la nuit du 3. au 4. Novembre.

### *ADDITION aux nouvelles de Vienne.*

L'Exprés dont on a fait mention au Paragraphe d'Hollande, & qui a été dépêché par la Cour de France avec la nouvelle que le Roi d'Espagne avoit enfin accepté les projets ou Actes de Cessions réciproques, arriva à Vienne le premier de Novembre sur le soir. On apprend par là que S. M. Cath. approuve les Actes sur le pied qu'ils ont été dressés  
par

*des Princes &c.* Decemb. 1736. 557  
 par l'Empereur, à condition néanmoins que ce qui pourroit y être stipulé de contraire à une déclaration signée depuis peu par Mr. de Schmerling Ministre de S. M. Imp à la Cour de France, seroit censé nul. Cette Déclaration porte que l'affaire concernant les Allodiaux de la Maison *Farnese*, &c. sera remise à une négociation amiable entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Le 2. on remit à Mr. du Theil, Ministre de France, un Acte par lequel S. M. Imp. donne son approbation à la déclaration de Mr. de Schmerling, & dès le lendemain on dépêcha un Exprés en Italie au Comte de Kevenhuller avec des ordres concernant la prise de possession de la Toscane; & l'on sçait que Mr. du Theil écrivit aussi le même jour aux Ministres du Roi son Maître résidans à Venise & à Turin, pour qu'ils s'entremissent, en cas de besoin, entre le Duc de Montemar & le Comte de Kevenhuller afin d'accélérer ladite évacuation. On est ainsi à apprendre qu'elle aura été effectuée.

---

## T A B L E

### D E S A R T I C L E S

Du mois Decembre 1736.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	489
ARTICLE II. <i>Espagne &amp; Portugal.</i>	504
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	508
ARTICLE IV. <i>France.</i>	519
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	531
ARTICLE VI. <i>Pologne, &amp; Nord.</i>	538
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande.</i>	546
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages &amp; Morts.</i>	552

*Extractum extensionis Privilegii Im-  
pressorii Sacræ Cæsareæ & Catho-  
licæ Majestatis , ad sexennium.*

**E**X Mandato Sacræ Cæsareæ & Catholicæ  
Majestatis , omnibus & singulis Typographis  
ac aliis quibuscunque Librariam negociationem  
exercentibus , seriò firmiterque inhibitorum , ne  
quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* ,  
( quem imprimendi soli Andreæ Chevalier , Bi-  
bliopole & Typographo Luxemburgensi facultas  
data est ) inter Sacri Romani Imperii , Regnorum  
& Dominiorum Sux Cæsareæ & Catholicæ Ma-  
jestatis hæreditariorum fines , simili aliore cha-  
racterem aut formâ excudere , recudere , vel aliò  
excudendos seu recudendos mittere , aut alibi  
etiam impressos adducere , vendere & distrahere  
clam seu palam , citra supranominati Andreæ  
Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub  
pœnâ privationis quorumcunque exemplarium ,  
& insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri  
fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ.  
Datum Viennæ 4. Aprilis 1734. Infra scripti  
erant CAROLUS. ( L. S. ) Vt. F. EPISC. BAMB.  
ET HIPERB. FRANG. DUX. Ad Mandatum Sacræ  
Cæsareæ Majestatis proprium. JOAN. JOS. A  
SCHNAPPAUF.